

# Messenger

Plesder



## DOSSIER

Infos Travaux

## REPORTAGE

Vie du personnel  
communal

## PORTRAIT

Nos doyens  
nous ont quittés



## Chères Plesdéroises, Chers Plesdérois,

L'année dernière à la même époque j'en appelais à la responsabilité de tous, pour lutter contre la Covid 19. Cette année j'en appelle à la responsabilité de tous dans notre comportement

quotidien pour minimiser nos dépenses énergétiques.

Il en va du devoir de chacun, dans nos bâtiments publics, administratifs, associatifs, sportifs, nos écoles, de veiller à la bonne utilisation de l'éclairage et du chauffage. Plus de la moitié de nos dépenses d'électricité et de gaz correspondent à l'utilisation des bâtiments communaux. Concernant l'éclairage public, vos élus ont, depuis de nombreuses années, entamé la modernisation et le rajeunissement de notre parc de candélabres, par l'emploi des leds. Nous affirmons clairement que l'éclairage public contribue à la tranquillité et à la sécurité de nos concitoyens. Vous êtes d'ailleurs nombreux à nous contacter dès qu'une lampe tombe en panne dans une rue ou un quartier de notre commune. Nous avons sollicité le SDE afin qu'il règle le démarrage et la fin de notre éclairage diurne (nous l'avions déjà fait en 2021). Ce nouveau dispositif est mis en place depuis le 1<sup>er</sup> novembre. Concernant nos illuminations, nous avons investi dans le renouvellement de certaines guirlandes qui étaient défectueuses et dangereuses. Les nouveaux travaux de voirie nous ont obligé à repenser notre pose de guirlandes, c'est la raison pour laquelle, nous avons jugé opportun, de tout mettre en leds et surtout nous mettre en adéquation avec la sobriété énergétique.

La municipalité prend ses responsabilités dans ce domaine et gère au quotidien ce secteur de dépenses publiques, comme elle le fait depuis plus de 14 ans,

afin de ne pas impacter le pouvoir d'achat de ses concitoyens.

Je me dois de faire de la pédagogie sur ce sujet ; les taux d'imposition votés par vos élus ont augmenté de 2 % en 2022. La conjoncture actuelle nous impose cette situation. Cette opération permet, à la commune, un gain supplémentaire de 3 346 €. Si les Plesdérois (ses) constatent une forte augmentation de la taxe foncière, celle-ci est due, principalement, à l'augmentation des bases fiscales qui sont corrigées et modifiées par l'Etat. Je peux comprendre votre mécontentement, et c'est la raison pour laquelle je vous invite à vous adresser aux décideurs nationaux concernés. Je vous informe qu'à partir de 2023, la taxe d'habitation sera prélevée, uniquement sur les résidences secondaires.

La période de Noël que nous allons traverser au milieu de cette crise géopolitique mondiale doit être un moment de plénitude et de tranquillité retrouvée. Ces moments de bonheur que nous allons vivre au sein des différentes fêtes de fin d'année ne doivent pas entacher notre optimisme et notre joie de vivre.

Je voudrais remercier tout le monde associatif qui donne énormément de leur temps, pour notre commune et pour le bien de tous. Notre sourire passe par eux et mon vœu le plus cher pour 2023, serait que nos nouveaux arrivants viennent rejoindre nos associations.

C'est la raison pour laquelle, je vous invite, tous, à venir aux vœux du Maire, qui se tiendront le **vendredi 6 janvier 2023** à 19h dans la Salle de Jeunes et de la Culture (SDJC).

Je vous souhaite une très belle fin d'année 2022 et une année 2023 comblée de joie et de bonheur.

**Le Maire**  
**Evelyne SIMON-GLORY**

*Cérémonie des Vœux*  
L'équipe municipale vous convie à la traditionnelle  
cérémonie des vœux

*Vendredi 6 janvier 2023 à 19h*  
à la Salle de Jeunes et de la Culture.  
Nous vous y attendons nombreux.

*Sous réserve des autorisations dans le cadre de la crise sanitaire.*

## Vie Locale

Etat civil	3
Nos Doyens nous ont quitté	4-5
La Résidence du Bignon	6-7
Le repas annuel des Aînés	7
La vie du personnel communal	8
Nouvelles activités à Plesder	9
Gérard Simonin - écrivain et artiste peintre	10

## Comptes-rendus / Conseil municipal 10-12

## Finances 13

## infos travaux

Eclairage Public et Illuminations	14
Défibrillateurs	15
Cantine	15
Travaux prévus	15

## Vie Scolaire

"La Petite Courcière" l'école	16-17
"La Petite Courcière" Le Périscopolaire	18

## CCBR

Plan de relance numérique dans les écoles	19
Relais Petite Enfance	20
Plan local d'Urbanisme Intercommunal	20
Prix de la BD	21
Manger sain et local	21

## Vie Associative & Culturelle

Merci Robert	22
Anciens Combattants	23
Club de l'amitié	24
Gym Plesderoise	24
Relais des Villages	24
APE	25
ACCA	25
Jumelage Plesder/Ahorn	26
Ecole de musique du SIM	27
Bibliothèque de Pleugueneuc	28
Calendrier des Manifestations 2023	28

## infos Pratiques

Elections	29
Cartes d'identité / Passeport	29
Résultats des élections	29
Recensement	29
Nids de Frelons	30
Maison France Services	31
Fraudes et Abus de faiblesse	31
Bonnes pratiques	32
Collecte des déchets	33
Urbanisme	34

## Contacts Utiles 35

**Directeur de publication :** Evelyne SIMON-GLORY

**Rédaction et Coordination :** Christelle FREBY

**Crédits photos :** Commune de Plesder

**Conception et Impression :** ATIMCO - Combours

Imprimé sur papier recyclé / **Atimco**® 

**Tirage :** 420 exemplaires

**Dépôt légal :** Décembre 2022 | Edition n°134

# Etat civil - Année 2022

## NAISSANCES

- 10 juin 2022 : Félix GUILLEMER
- 21 juin 2022 : Aaron LESNÉ-MEHOIS
- 02 août 2022 : Élyna PRIÉ
- 28 septembre 2022 : Hélyna BOILEAU

## MARIAGES

- 04 juin 2022 : Magali RIO & Mickaël MASSART
- 13 août 2022 : Léa ROUSSEL & Franck HUA
- 17 décembre 2022 : Annie LELIEVRE & Andrew CADDICK

## DÉCÈS

- 23 janvier 2022 : Janine CUGUEN veuve LELAY 86 ans
- 27 janvier 2022 : Muriel GAUVIN 55 ans
- 25 mai 2022 : Ernest GAUTIER 74 ans
- 29 août 2022 : Jacques AUBERT 102 ans
- 16 septembre 2022 : Clémentine GUYOT veuve DELAHAYE 100 ans

## Nos Doyens nous

### Jacques AUBERT - 100 ans en 2020



Né à Paris, le 12 janvier 1920, il sort ingénieur de l'école d'agriculture de Grignon. À partir de 1952, il prend en charge la ferme de la Chesnaye, propriété de la famille de son épouse, Marie Viollet. En 1979, il s'installe

avec son épouse dans la malouinière de la Chesnaye, célèbre pour avoir eu comme occupants, les prêtres, Félicité et Jean-Marie De La Mennais, qui en feront un haut lieu intellectuel durant la première partie du XIXe siècle.

Le 12 janvier 2020, Jacques Aubert a fêté ses 100 ans à son domicile, la malouinière de La Chesnaye, entouré de toute sa famille, 9 enfants, 24 petits-enfants et 21 arrière-petits-enfants.

Au cours de sa vie professionnelle, il a exercé des responsabilités au sein du monde agricole. Il a notamment été responsable du syndicat local d'exploitations agricoles. Il a participé à la création de la coopération laitière d'Ille-et-Vilaine, l'association de Famille rurale ou encore au groupement d'entraide pour la mise en commun du matériel agricole. L'ensemble

de ses actions lui valurent le grade d'officier du Mérite agricole.

Il s'est également investi dans la vie de la commune de Saint-Pierre-de-Plesguen. Après un mandat de conseiller municipal, il devient maire, de 1971 à 1977, et achève l'adduction d'eau et l'électrification de la commune.

Malgré le décès de son épouse en 2007, Jacques Aubert restera au manoir jusqu'à la fin de ses jours.

Il nous confiait le jour de ses 100 ans, que son secret de longévité, c'était la place qu'il accordait à sa famille et à la nature. Cela a été les deux poumons de son existence, nous a-t-il confié avec une très grande conviction.

C'était une personne avec un destin extraordinaire qui nous a quitté. La commune de Plesder est fière d'avoir pu le compter parmi ses habitants.

Evelyne SIMON-GLORY Maire de la commune se souvient d'une personne formidable, d'une grande lucidité, qui vivait seul malgré son âge, mais entouré par sa famille. Chaque matin, il avait pour rituel de lire son journal avec une soif de connaître ce qui se passait dans le monde et de pouvoir en discuter avec les uns et les autres.

C'était un amoureux de la nature. Il avait une extraordinaire soif de connaissances, mais il s'intéressait aussi beaucoup aux autres. Lors de son mandat, il a inauguré la station d'épuration et est à l'origine de l'aide à domicile au sein de la commune. Il avait une grande dévotion et était toujours prêt à rendre service aux autres familles,

Jacques Aubert, est décédé à l'âge de 102 ans, le lundi 29 août, à l'hôpital de Saint-Malo.



## ont quittés en 2022

Clémentine DELAHAYE née GUYOT



Clémentine est née le 8 mars 1922 à Plesder. Elle est issue d'une fratrie de 5 enfants (3 sœurs et 1 frère).

Son certificat d'étude en poche, elle a été placée dans une ferme puis chez un boucher pendant la guerre 39-45. Par la suite elle a fait des saisons à Rothéneuf comme beaucoup dans notre secteur de vie. A l'âge de 25 ans, elle est montée à Paris avec sa sœur aînée Alphonsine pour trouver du travail. Après 3 ans de service dans des maisons bourgeoises, sa mauvaise santé due à la tuberculose et une pleurésie l'a obligée à rentrer à Plesder pour se soigner.

En 1951, elle s'est mariée avec

Auguste DELAHAYE. Elle a continué à faire des journées dans les fermes et chez un jardinier.

En 1968, elle allait en vélo puis en mobylette travailler à l'usine à Lanvally jusqu'à sa retraite. A cette époque, elle s'est évertuée à travailler pour permettre à ses enfants (Yves, Maryse et Catherine) de poursuivre leurs études au collège puis au lycée en pension. Il était important pour elle d'offrir à ses enfants l'éducation qu'elle n'avait pas pu avoir, elle qui aurait tant aimé pouvoir étudier pour devenir institutrice.

Maman douce et aimante, Clémentine était toujours prête à rendre service à tous ses proches car pour elle, le pur bonheur était



ces moments de partage en famille. Elle avait une vision très claire du monde dans lequel nous vivons. Elle me disait le jour de ses 100 ans que nous vivions dans un monde compliqué. Elle s'inquiétait pour ses 8 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants.



*A vous deux qui avez été âgés d'un siècle de vie, nous vous dédions toute notre admiration. Vos 100 ans reflètent l'image de personnes exceptionnelles, de personnes éternelles. Des mots affectueux et respectueux qui rendent hommage à votre longévité et à votre intelligence qui vous a permis de traverser tant d'époques, générations et années confondues.*

*Vivre aussi longtemps demande d'avoir de grandes qualités humaines. Vous nous avez permis de nous rappeler l'importance de nos ancêtres, de nos racines et valeurs familiales. Vous nous avez rappelés que l'être humain est comme un arbre fruitier : « Sans ses racines, il ne peut vivre et donner de beaux fruits ».*

*Votre histoire de vie et votre expérience sont une grande science donnée en héritage à vos descendances. Votre sagesse et votre tendresse nous poussent à toujours plus de modestie et de patience. Par votre grand âge, vous avez su nous enseigner que seules la sagesse et l'humilité amènent à la sérénité et à la paix du cœur.*

*Un grand merci à vous deux, pour tous ces moments de partage donnés aux vôtres et à votre entourage. Tous ces moments d'émerveillement que vous avez su nous communiquer resteront gravés à jamais dans nos mémoires.*

Evelyne SIMON-GLORY

## La résidence du Bignon



### Au Bignon comme à la maison telle est notre devise

A la résidence du Bignon, l'année 2022 est placée sous le signe de l'amélioration continue de la qualité. L'objectif étant de poursuivre ou relancer l'implication de toute l'équipe dans une démarche opérationnelle visant à améliorer le bien-être des résidents ainsi que la qualité de vie au travail des membres du personnel. L'équipe s'est agrandie avec le recrutement d'une qualicienne et la création d'un poste d'infirmière coordinatrice.

Les membres de l'équipe ont travaillé ensemble sur la vision qu'ils ont de la résidence et les valeurs à partager au service de la cohésion. Il ressort de ces échanges, que l'équipe souhaite accueillir et accompagner les résidents de sorte à ce qu'ils puissent se sentir « Au Bignon comme à la maison ».

Afin d'être en conformité avec les directives du Ségur numérique de la santé, une formalisation de la norme RGPD a été menée pour mieux protéger les données personnelles collectées par l'établissement. Un audit des systèmes d'information a également été réalisé et la mise en conformité du dossier usager informatisé est en cours.

### L'animation et la vie sociale

Le jardin est désormais doté d'un parcours d'activités adaptées. Nous en profitons pour remercier une fois de plus les bénévoles qui entretiennent et embellissent le parc de la résidence.

La résidence a la chance de compter

de plus en plus de bénévoles, que ce soit pour l'entretien des espaces verts, l'animation d'activités, l'accompagnement des résidents en sortie, ou rendre des visites de courtoisie aux résidents les plus isolés. Chaque personne qui le souhaite peut trouver sa place dans l'équipe en apportant, à son rythme, ce qu'elle souhaite partager. Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre, n'attendez plus, venez nous rencontrer.

Au printemps les rencontres se sont multipliées entre les résidents et les enfants de l'école et de l'accueil de loisirs. Petits et grands ont ainsi pu faire connaissance autour de jeux de société, de goûters conviviaux, de temps de partage de souvenirs... Une de ces rencontres s'est faite en partenariat avec l'association des Anciens Combattant afin d'échanger sur l'histoire du territoire au temps de l'occupation.

La fête des familles a eu lieu le 17 septembre, nous étions environs 150 personnes à partager ce moment festif et convivial, nous remercions les bénévoles, qui ont aidé à l'organisation et à la cuisine.

### Les projets en cours

Toujours dans la perspective de faciliter le lien entre les résidents et l'extérieur, la résidence prête désormais son véhicule (adapté pour le transport des personnes à mobilité réduite) aux familles qui en font la demande, que ce soit pour accompagner leur proche à un rendez-vous ou pour se réunir en famille.

Cette volonté s'inscrit dans le projet plus large d'ouvrir la résidence sur

l'extérieur par la mutualisation des moyens. Nous souhaitons que nos équipements, nos compétences, nos services profitent au plus grand nombre et pas uniquement aux résidents, par exemple :

- Faciliter la mobilité en mettant notre véhicule à disposition de la population
- Faciliter l'accès à la téléconsultation
- Réduire l'isolement et favoriser le lien social en ouvrant les animations à tous et en faisant appel à des bénévoles
- Etre une bulle de fraîcheur en accueillant les personnes qui le souhaitent dans nos locaux climatisés les jours de forte chaleur
- proposer des temps de répit, de partage aux aidants.

Quelque soient votre âge, vos besoins, n'hésitez pas à venir nous rencontrer si vous souhaitez vous associer à ce projet, que ce soit pour apporter vos idées ou bénéficier de nos services.

**Tournez méninges :** La résidence du Bignon s'associe avec le CLIC-Ageclis, la CCBP, la CPTS, l'ADMR et les professionnels de santé libéraux pour proposer une série d'ateliers collectifs à destination des personnes vivant à domicile et des aidants :

Ces ateliers se dérouleront sur les 4 communes associées à la résidence dont La Chapelle-aux-Filtzmeens fait partie et auront pour objectifs :



- Evaluer les capacités cognitives
- Bénéficier d'un programme d'entraînement sur mesure et progressif
- Entraîner son cerveau en s'amusant
- Créer et maintenir du lien social

L'inscription est gratuite et l'ensemble des partenaires du projet se mobilisera pour faciliter l'accès aux ateliers pour les personnes ayant des difficultés de déplacement.

**Pour plus d'information au sujet de ces ateliers, contactez-nous ou contactez le clic au 02 23 16 45 45.**

Afin d'améliorer le cadre de vie des résidents nous recherchons des bénévoles toutes l'année, actuellement nous recherchons aussi du mobilier de jardin et un piano, parlez-en autour de vous.

Vous trouverez sur le site internet de la résidence du Bignon le programme des animations, l'ensemble des activités est ouvert à tous, n'hésitez pas à venir partager des moments conviviaux avec nous.



## Repas annuel des Aînés de Plesder

Le repas annuel de la Commission Communale Action Sociale (CCAS), organisé à l'attention des aînés de la commune, s'est tenu le dimanche 13 novembre.

Madame le Maire, entourée des membres de cette commission, a accueilli quarante-quatre convives à la Salle de Jeunes et de la Culture.

Tous se sont retrouvés autour d'un fabuleux repas concocté par le traiteur DSP de Taden et ont profité d'une demi-journée très conviviale grâce à l'animation d'Éric et Nelly (2 Plesderois) qui ont su faire chanter tous les convives.

La commission communale d'action sociale vous remercie pour votre présence qui a fait la réussite de

cette manifestation. Merci à cette commission pour l'organisation de ces bons moments de partage avec nos aînés.

Les traditionnels colis seront remis aux personnes qui y prétendent avant les fêtes de fin d'année.



## La vie du personnel communal

En 2022, les ressources humaines communales de Plesder ont connu beaucoup de changement. Certains ont souhaité évoluer dans leur carrière en prenant un poste à plus haute responsabilité ou en créant leur propre entreprise. Et puis, il y a ceux qui ont souhaité faire valoir leur droit à la retraite. La municipalité vous remercie, de bien vouloir réserver, un accueil très chaleureux à tous les nouveaux agents venus les remplacer dans leurs fonctions.

### ADMINISTRATIF



Le 1<sup>er</sup> février nous avons eu la chance d'accueillir Christelle FREBY qui nous arrive tout droit de la région parisienne. Christelle a remplacé Charlotte CAMUS qui a postulé dans une commune située près de Rennes. Nous avons remercié Charlotte fin novembre 2021, de tout le travail qu'elle a accompli dans notre mairie pendant six années.

Christelle découvre le fonctionnement de nos petites communes rurales et prend un réel plaisir à mener à bien ce nouveau challenge qu'elle s'est fixé en venant à Plesder.



### PERISCOLAIRE



Le 1<sup>er</sup> septembre, pour la rentrée, Sabrina LEGOUT et Marie-Anne SEIGNOUX ont pris leurs nouvelles fonctions au sein du groupe scolaire. Sabrina remplace Jennifer LEFORT actuellement en congé parental. Jennifer reprendra son poste d'agent en périscolaire le 1<sup>er</sup> mars 2023.



Marie-Anne SEIGNOUX a remplacé Magali DESPRES qui a souhaité voler vers un autre challenge en créant sa propre entreprise. Marie-Anne assure le poste d'agent de restauration et d'entretien.

Elles assurent avec brio la mission qui leur est confiée. Elles ont su s'adapter à toutes les nouvelles organisations liées au fonctionnement de notre RPI.

Je profite d'évoquer le fonctionnement de notre groupe scolaire pour faire un petit clin d'œil à notre cuisinier Kévin SAULNIER pour la qualité des repas servis tous les jours à vos enfants, après plus de 6 mois d'absence.



Celui-ci est assisté des trois agents du périscolaire communal (Virginia, Sabrina, Marie-Anne).

### TECHNIQUE



Le 1<sup>er</sup> décembre, nous avons accueilli **Sébastien LECOQ** qui nous arrive d'une commune de l'Est de Rennes, en remplacement de **Loïc SENECHAL** qui a fait valoir son droit à la retraite au 31 décembre 2022.

**Sébastien** a pris ses nouvelles fonctions en qualité d'agent technique. Il assurera toutes les missions portées, à ce jour, par Loïc.



Nous remercions **Loïc** pour son professionnalisme et son goût dans la réalisation de l'embellissement de notre commune. Accompagné de **Jonathan DUFAIX**, **Loïc** a très souvent, été force de propositions dans les tâches à effectuer.



Merci à **Loïc** pour tout son investissement auprès des nombreux élus mais, également auprès de la population, qu'il a côtoyée durant toute sa carrière à Plesder.

*L'équipe Municipale leur adresse tous leurs vœux ainsi qu'à leur famille, pour la nouvelle année 2023. Ils sauront nous accompagner au quotidien et seront présents dans toutes les décisions prises par les conseillers municipaux et leurs mises en fonctions.*

*L'année 2022 a été très compliquée en matière de ressources humaines avec de nombreux arrêts. Il a fallu très souvent, pallier à ces absences, au pied levé, afin de répondre à vos attentes en matière de gestion du service public.*

*Au quotidien, nos agents savent eux aussi, s'investir pour la réussite et la mise en œuvre de tous les projets engagés par leurs élus. C'est la raison pour laquelle nous leur témoignons toute notre reconnaissance et tout notre respect.*

## Nouvelles activités à Plesder



### PAYSAGISTE : EMILIEN PAYSAGE

Titulaire d'un BEP et d'un BAC Pro "Aménagement paysager" et fort d'une expérience de quinze ans dans le domaine, j'avais pour projet de m'installer à mon compte. C'est à PLESDER que j'ai choisi de réaliser ce projet. Y habitant depuis 2019 avec ma famille, ma société Emilien Paysage SARL a vu le jour en février 2022.

Je vous propose des services d'entretiens de jardins: tontes, tailles de haies, désherbages, débroussaillages, etc... Mon agrément SAP (Service A la Personne) vous permet de bénéficier d'un crédit d'impôt à hauteur de 50% pour ces services d'entretien (réduction de vos impôts ou remboursement si vous n'en payez pas).

Je vous propose également des petits travaux d'aménagement de vos espaces verts: plantations, créations et aménagements de massifs, etc.

Vous pouvez me **contacter au 06.25.64.87.07** ou à **emilienpaysage35@gmail.com**  
**Devis gratuits sur demande.**

*Emilien*



### ECURIE : LES ECRINS DE BEAULIEU

Nouveau propriétaire de l'écurie depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, LES CRINS DE BEAULIEU située sur la commune de PLESDER est une écurie de propriétaires qui accueille en pension vos chevaux. Nous disposons d'un barn's, d'une carrière 65\*25 éclairée/arrosée, d'un marcheur (4 places), 4 paddocks d'été, 1 paddock d'hiver, d'un club house, d'une douche et de 2 boxes annexes.

Vos chevaux sont nourris 3 fois par jour (granulés et/ou floconnée), ration de foin divisée en deux, matin et soir, afin qu'ils aient toujours de quoi manger, boxe individuel 3\*3.5 sur paille (repaillé les mercredis, curé et désinfecté les samedis matins), sortie quotidienne.

Nous mettons également notre carrière en location pour les cavaliers extérieurs désirant travailler leurs chevaux

Le bien être des équidés est notre priorité, vos équidés sont chouchoutés, câlinés comme nos protégés.

Un enseignant indépendant est présent sur le site plusieurs fois par semaine, il assure les cours collectifs et/ou individuels, travaille vos chevaux si besoin, coaching pour concours possible.

De plus, nous disposons sur le site, d'un gîte pouvant accueillir jusqu'à 8 personnes, cuisine aménagée et équipée, d'un coin salon avec tv, d'une salle de bains, WC, 3 chambres à l'étage. Parking gratuit, accès privé. Espace vert et arboré sur une superficie d' 1h9. Deux boxes annexes à disposition si vous désirez venir avec vos chevaux. Sommes situés à 10min de DINAN, 30 min de SAINT-MALO, RENNES, DINARD, 45min du MONT-SAINT-MICHEL, accès 4 voies à moins d'un km, Zoo de la BOURBANSAIS à 5min, Parc COBAC PARC à 10min.

Besoin de vous ressourcer et de prendre l'air BRETON, n'hésitez pas, on vous attend.

Vous pouvez **nous retrouver via le site AIR'bnb.**

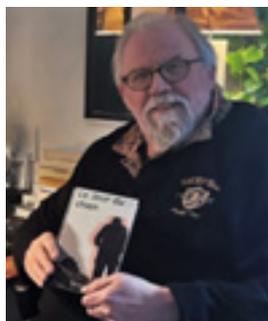
Les crins de Beaulieu sont aussi présents sur les réseaux sociaux **Facebook/Instagram "LES CRINS DE BEAULIEU"**.

*Mylène et Patrice*



## Gérard Simonin – écrivain et artiste peintre à Plesder

### Gérard Simonin et l'écriture - Roman « Le jour du chien » paru en 2022



Le plesderois Gérard Simonin, resté attaché à ses racines bourguignonnes, choisit Auxonne, sa ville natale, pour situer l'intrigue de son roman, « Le jour du Chien ».

C'est à Auxonne, ville impériale, où il a vécu de nombreuses années et garde

aujourd'hui de nombreuses attaches et de solides amitiés, et à Dijon, capitale des Ducs de Bourgogne que se situe l'intrigue de son roman qui avait fait l'objet d'une première écriture, il y a quelques années.

« Le jour du chien » est un thriller psychologique, « qui, j'espère, vous poursuivra longtemps ». Il nous invite à suivre et découvrir, à travers une intrigue et une enquête pleine de suspense et rebondissements, les personnages principaux ou secondaires, « dont certains sont certainement inconsciemment, ou pas, inspirés de figures locales », au profil psychologique atypique, sombre ou inquiétant.

Gérard vous invite, également, à découvrir « **La chambre de Mallem pierre** » paru en 2022

Aujourd'hui, il se consacre à l'écriture de son prochain roman qui paraîtra en 2023



Le roman « **le jour du chien** » et le conte illustré « **La chambre de Mallem pierre** » sont disponibles sur Amazon

### Gérard Simonin et la peinture

L'artiste a présenté sa première exposition en 1969 à la maison de la culture d'Auxonne. En 1999, trente ans plus tard, il pose son chevalet en Bretagne, ouvre son atelier et crée dans la foulée l'EDACC, l'école des arts du canton de Châteauneuf qu'il animera 15 ans. Il crée également le Grand Prix de peinture de la ville de Châteauneuf d'Ille et Vilaine qui connaît sa 16<sup>e</sup> édition cette année 2022.

De 1969 à aujourd'hui, une série d'expositions individuelles ou collectives, en France et à l'étranger, marqueront sa carrière.

### Gérard Simonin et la photographie

La photographie est venue plus tard, peut être impulsée inconsciemment aussi par un passage comme correspondant de presse.

Site : [gerardsimonin.com](http://gerardsimonin.com)

*Gérard vous invite tous, à le rencontrer le vendredi 6 janvier 2023 à la salle de jeunes et de la Culture lors des vœux du Maire. Il pourra vous dédicacer ses livres et vous faire voyager avec ses peintures et ses photos.*



## COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

LE REGISTRE DÉTAILLÉ DES DÉLIBÉRATIONS EST CONSULTABLE EN MAIRIE

### Séance du 9 décembre 2021

#### Procurations :

M. COQUIO Patrick a donné pouvoir à Mme SIMON-GLORY Evelyne, Mme BRYON Jocelyne a donné pouvoir à Mme BONENFANT Nathalie

**Absent :** M. AUBERT Philippe

**N°67/2021 :** Poste secrétaire de mairie : ouverture grade rédacteur. Unanimité

**N°68/2021 :** Modification des horaires d'ouverture de la Mairie au 01/01/2022. Unanimité

**N°69/2021 :** Adoption de la décision modificative n°2 – Budget principal. Unanimité

**N°70/2021 :** Autorisation donnée à Mme le Maire de signer le procès-verbal de réintégration des voies situées en agglomération suite à la modification des voies déclarées d'intérêt communautaire. Unanimité

**N°71/2021 :** Présentation du rapport d'activité 2020 de la Communauté de communes Bretagne romantique. Unanimité

## Séance du 22 février 2022

### Procuration :

M. PINSEMBERT Jean a donné pouvoir à Mme SIMON-GLORY Evelyne.

**Absents :** Mme CLOSSAIS Soazig (excusée), M. AUBERT Philippe, M. HERVÉ Sandy, Mme PINARD-GONY Axelle (excusée), M. DELAROCHEAULION Frédéric

**N°1/2022 :** Poste secrétaire de mairie : suppression du grade de rédacteur principal 2<sup>ème</sup> classe. Unanimité

**N°2/2022 :** Demande de subvention auprès de la Région Bretagne pour la création d'une aire de manœuvres et de stationnement des cars scolaires sur la Place de l'Erable - Annule et remplace la précédente délibération N°56/2021. Unanimité

## Séance du 12 avril 2022

### Procurations:

Mme CLOSSAIS Soazig a donné pouvoir à M. COQUIO Patrick, Mme PINARD GONY Axelle a donné pouvoir à M. HERVÉ Sandy

**Absent :** M. AUBERT Philippe

**N°3/2022 :** Approbation des comptes de gestion 2021 du budget principal, de l'assainissement. Unanimité.

**N°4/2022 :** Approbation des comptes administratifs 2021 du budget principal, de l'assainissement. Unanimité.

BUDGET PRINCIPAL	Fonctionnement	Investissement
dépenses	475.796,49 €	290.190,30 €
recettes	534.925,94 €	179.125,52 €
résultat comptable 2021	59.129,45 €	-111.064,78 €
report résultat N-1	105.631,23 €	14.701,53 €
résultat de clôture 2021	164.760,68 €	-96.363,25 €
<b>résultat global de clôture 2021</b>	<b>68.397,43 €</b>	

BUDGET ASSAINISSEMENT	Fonctionnement	Investissement
dépenses	48.690,01 €	44.000,68 €
recettes	68.997,57 €	44.184,40 €
résultat comptable 2021	20.307,56 €	183,72 €
report résultat N-1	94.465,40 €	-14.681,33 €
résultat de clôture 2021	114.772,96 €	-14.497,61 €
<b>résultat global de clôture 2021</b>	<b>100.275,35 €</b>	

**N°5/2022 :** Affectation des résultats de l'année 2021 comme suit. Unanimité.

BUDGET PRINCIPAL	Dépenses	Recettes
001 Solde d'exécution d'investissement négatif reporté	96 363,25 €	
Solde des Restes à Réaliser d'Investissement	28 970,03 €	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés (Recettes d'investissement)		125 333,28 €
002 Résultat de fonctionnement reporté		39 427,40 €

BUDGET ASSAINISSEMENT	Dépenses	Recettes
001 Solde d'exécution d'investissement négatif reporté	14 497,61 €	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés (Recettes d'investissement)		14 497,61 €
002 Résultat de fonctionnement reporté		100 275,35 €

**N°6/2022 :** Augmentation de + 2% du taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties pour l'année 2022 conformément au tableau ci-dessous. Unanimité

TAXES LOCALES	Taux 2021	Taux 2022
TFPB : Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	38,55%	39,32%
TFPNB : Taxe foncières sur les Propriétés Non Bâties	48,05%	48,05%

**N°7/2021 :** Subventions aux associations 2022 conformément au tableau ci-dessous. Unanimité.

	Montants alloués 2021	Montants alloués 2022
<b>Associations extérieures</b>		
comice agricole (0,40€/habitant)	320,40 €	318,40 €
office des sports (1€/habitant)	801,00 €	796,00 €
ass. Familale rurale du canton de Tinténiac (ADMR)	100,00 €	100,00 €
ass. Prévention routière SAINT GREGOIRE	30,00 €	30,00 €
<b>sous total</b>	<b>1.251,40 €</b>	<b>1.244,40 €</b>
<b>Associations plesderoises</b>		
ACCA	150,00 €	150,00 €
ACCA : subv pour destructions de nuisibles	150,00 €	150,00 €
Anciens combattants	150,00 €	150,00 €
Anciens combattants : subvention exceptionnelle pour achat d'un drapeau	-	650,00 €
Club de l'Amitié	150,00 €	150,00 €
Comité de jumelage Plesder/Ahorn	150,00 €	150,00 €
Relais des villages	-	150,00 €
Foyer des jeunes	-	150,00 €
APE	150,00 €	150,00 €
Gym d'entretien plesdéroise	150,00 €	150,00 €
Théâtre « tous en scène »	150,00 €	150,00 €
Cercle sportif Plesder/Tréverien/Pleugueneuc	-	150,00 €
Rêves de bambins	150,00 €	150,00 €
Citrouilles & co	-	150,00 €
<b>sous total</b>	<b>1.350,00 €</b>	<b>2.600,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2.601,40 €</b>	<b>3.844,40 €</b>

**N°8/2022 :** Adoption du budget primitif 2022 du BUDGET PRINCIPAL. Unanimité.

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	588 532,80 €	434 194,25 €	1 022 727,05 €
Recettes	588 532,80 €	434 194,25 €	1 022 727,05 €

**N°9/2022** : Adoption du budget primitif 2022 ASSAINISSEMENT. Unanimité.

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	157 275,35 €	95 913,96 €	253 189,31 €
Recettes	157 275,35 €	95 913,96 €	253 189,31 €

## Séance du 18 mai 2022

**Procuration** : Mme BONENFANT Nathalie a donné pouvoir à Mme BRYON Jocelyne

**N°10/2022** : Création d'un emploi permanent à temps complet (catégorie C). Unanimité.

**N°11/2022** : Création d'un poste non permanent à temps non complet (catégorie C) pour l'année scolaire 2022/2023. Unanimité.

**N°12/2022** : Révision tarifs de location de la Salle de Jeunes et de la Culture à compter du 1er juin 2022. Unanimité.

**N°13/2022** : Avis favorable à la proposition de modification simplifiée n°1 du PLU de PLES DER - Avis avant approbation au conseil communautaire. Majorité.

**N°14/2022** : Avis favorable sur l'enquête publique portant sur la demande présentée par la SAS BIOGAZ HAUTE VILAINE en vue de créer une unité de méthanisation agricole sur la **commune de PLEUGUENEUC. Unanimité.**

## Séance du 23 juin 2022

**Procuration** : Mme GADENNE Nathalie a donné pouvoir à M. COQUIO Patrick

**Absents** : M. AUBERT Philippe, Mme BONENFANT Nathalie, Mme BRYON Jocelyne, Mme PINARD GONY Axelle

**N°15/2022** : Adoption de la décision modificative n°1 - Budget Principal. Unanimité.

**N°16/2022** : Autorisation du renouvellement de la convention générale d'utilisation des services de la bibliothèque avec la commune de Pleugueneuc. Unanimité.

**N°17/2022** : Adoption des modalités de publicité des actes pris par les communes de moins de 3 500 habitants. Unanimité.

**N°18/2022** : Création d'un poste non permanent pour le remplacement d'un fonctionnaire absent. Unanimité.

## Séance du 28 septembre 2022

**Procurations** : Mme BRYON Jocelyne a donné pouvoir à Mme BONENFANT Nathalie, Mme BOISSEL Edith a donné pouvoir à M. COQUIO Patrick

**Absents** : Mme GADENNE Nathalie (excusée), M. HERVE Sandy

**N°19/2022** : Répartition 2022 du produit des amendes de police 2021, acceptation de la subvention et engagement sur les travaux de voirie Place de l'Erable. Unanimité.

**N°20/2021** : Institution et ajustement de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Unanimité.

**N°21/2022** : Révision du taux de la taxe d'aménagement à 4 % à compter du 01/01/2023 et décision de maintenir les exonérations. Unanimité.

**N°22/2022** : Autorisation donnée à Mme le Maire pour signer la nouvelle convention ADS (service commune pour l'application du droit des sols) Communauté de communes Bretagne romantique. Unanimité

**N°23/2022** : Approbation de la dénonciation de la Convention de mutualisation du terrain de foot avec les communes de Tréverien et Pleugueneuc. Unanimité.

**N°24/2022** : Autorisation donnée à Mme le Maire pour signer la convention de mise à disposition du terrain de foot à la commune d'Evran pour les activités de l'association de foot « Le Stade Evrannais » et l'entretien du terrain de foot de Plesder. Unanimité.

**N°25/2022** : Autorisation donnée à Mme le Maire pour signer la convention de mise à disposition de la SDJC pour les ateliers d'éveil mis en place par le service Relais Petite Enfance (RPE). Unanimité.

**N°26/2022** : Autorisation donnée à Mme le Maire pour verser la subvention à l'OCCE Plesder EP sous réserve de la finalisation du verger (pose de ganivelle) ainsi que l'aménagement du sol de l'amphithéâtre une fois les rondins trouvés. Unanimité.

**N°27/2022** : Vœu pour la mise en place d'un bouclier tarifaire pour les collectivités locales. Unanimité.

**N°28/2022** : Adoption du rapport 2021 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif (RPQS). Unanimité.

## Séance du 15 novembre 2022

**Procuration** : Mme BRYON Jocelyne a donné pouvoir à Mme BONENFANT Nathalie

**Excusé** : M. AUBERT Philippe

**Absent** : M. HERVE Sandy

**N°29/2022** : Adoption de la décision modificative n°2 - Budget Principal. Unanimité.

**N°30/2022** : Adoption du montant de la Redevance d'Occupation du Domaine Public Gaz pour l'année 2022. Unanimité.

**N°31/2022** : Approbation de la mise à jour du classement des voies communales. Unanimité.

**N°32/2022** : Approbation du règlement intérieur et de la convention d'utilisation de la Salle de Jeunes et de la Culture. Unanimité.

**N°33/2022** : Signature de l'avenant n°7 - convention de mutualisation de l'accueil de loisirs à Pleugueneuc fixant la participation 2022 à 2 112,03€. Unanimité.

**N°34/2022** : Demande de subvention au titre du fonds de concours de la communauté de communes pour les dépenses d'investissement. Unanimité

**N°35/2022** : Institution, à compter du 1er janvier 2022, d'un reversement à hauteur de 1% de la part communale de la taxe d'aménagement à la communauté de communes, conformément à l'article 109 de la Loi de finances pour 2022. Unanimité

**N°36/2022** : Présentation du rapport d'activité 2021 de la Communauté de communes Bretagne romantique. Unanimité

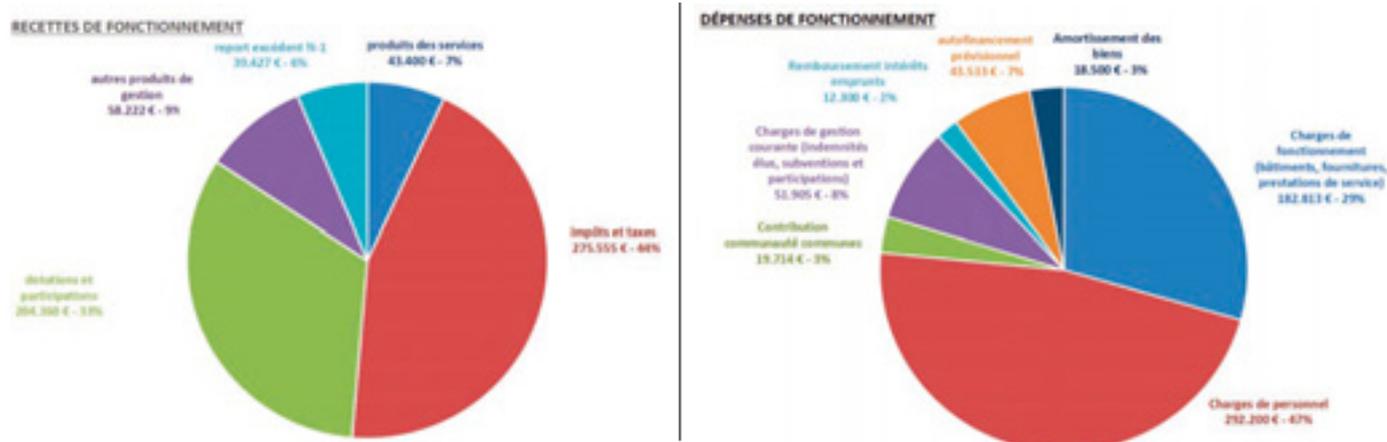
# Le budget de l'année 2022

Les chiffres communiqués ici, correspondent au budget prévisionnel pour l'année 2022 voté par le conseil municipal en séance du 12 avril 2022 incluant les ajustements ayant eu lieu en cours d'année (décisions modificatives).

**Fonctionnement : 620 695 €**

**Investissement : 452 194 €**

**Total : 1 072 889 €**



## 2022 : une année riche en investissement

Cette année, la commune a consacré un budget important à la 2<sup>ème</sup> tranche de l'aménagement du centre-bourg avec la création d'un rond-point sur la Place de l'Erable permettant aux cars scolaires de faire demi-tour en toute sécurité.

D'autres travaux ont également été menés comme la mise aux normes de la sécurité incendie/évacuation de la garderie, le changement de la porte et l'installation de volets à la boulangerie ainsi que l'achat de nouvelles illuminations de Noël en led.

Grâce à une gestion optimisée et raisonnée des finances communales et à la recherche active de subventions, ces nouveaux investissements ont pu être réalisés sans souscription d'un nouvel emprunt.

## Les impôts locaux en 2022

Les élus ont décidé d'une augmentation des impôts de + 2% adoptée à l'unanimité.

	2018	2019	2020	2021	2022
Taxe d'habitation	15,63 %	15,63 %	-	-	-
Taxe foncière sur le bâti	18,27 %	18,27 %	18,27 %	38,55 %	39,32 %
Taxe foncière sur le non bâti	47,57 %	47,57 %	47,57 %	48,05 %	48,05 %

## L'endettement de la commune

Au 31 décembre 2022, l'endettement communal s'élève à 297 641 €, soit un endettement de 374 € par habitant. A titre de comparaison, la moyenne de la strate des communes de 500 à 2000 habitants s'élève à 600€ par habitant en 2020.



## Eclairage public et illuminations

### ECLAIRAGE AGGLOMERATION

Dans le contexte économique actuel, les élus du conseil municipal ont décidé de réduire les temps d'éclairage public, afin de limiter la consommation d'énergie et permettre d'en réduire le coût.

Ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2022, les nouveaux horaires d'éclairage public sur la commune de Plesder, ont été fixés comme suit, par arrêté du Maire en date du 24/10/2022 :

- démarrage de l'éclairage public à 6h45 le matin.
- fin de l'éclairage public à 21h30 le soir.
- du 1<sup>er</sup> Mai au 31 Août : l'éclairage public sera totalement éteint.

Ces modifications sont permanentes et s'appliquent tous les jours de la semaine.

### ILLUMINATIONS DE NOËL

La commune a investi dans de nouvelles illuminations à éclairage led (basse consommation en énergie). Les travaux rue Félicité de Lamennais ont permis de réaménager les infrastructures et de repositionner les illuminations de cette rue.

L'agglomération Plesdéroise sera illuminée par des décorations consommant peu d'énergie.

Les illuminations de Noël, installées cette année du 10 décembre jusqu'au 6 janvier 2023 (vœux du maire), seront allumées selon les nouveaux horaires indiqués ci-dessus.



## Voirie : Aménagement de la Place de l'Érable

### 2<sup>e</sup> tranche des travaux d'aménagement de sécurité en centre-bourg :

- Création d'une aire de retournement pour les cars scolaires
- Création de liaisons douces pour permettre un cheminement piétonnier de la place de l'Église au cimetière
- Création de places de stationnement
- Installation d'un abribus et d'un parc à vélos
- Aménagements paysagers et fleurissement

Coût total du projet : 84 731 € HT,

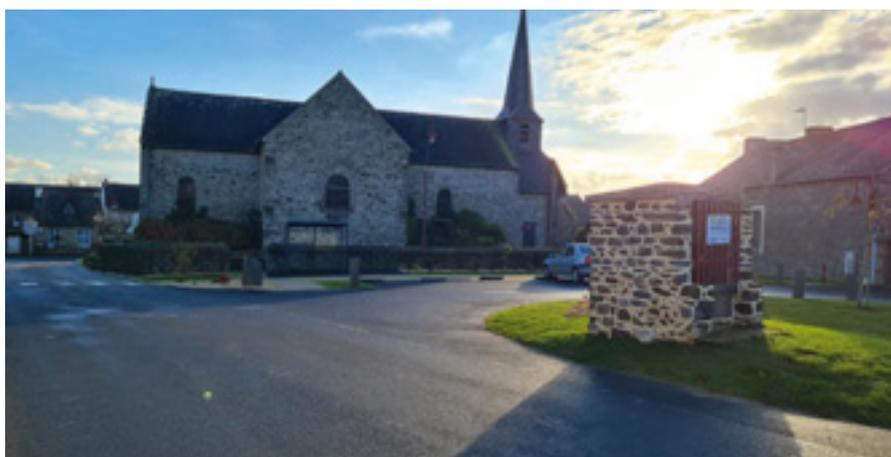
subventionné à hauteur de 75 % grâce aux concours financiers :

- De l'État avec la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour 24 636 € soit 29%
- De la Région Bretagne pour 28 322 € soit 33% au titre de la subvention transport scolaire
- Du Département d'Ille-et-Vilaine pour 10 767 € soit 13% au titre

de la répartition du produit des amendes police

L'aménagement de la place de l'Érable permet aux collégiens et lycéens de prendre les transports scolaires en toute sécurité.

L'aménagement floral et arbustif a été fait avec un maximum de vivaces pour limiter les arrosages pendant la période estivale.



## Travaux divers

Des travaux de mise en sécurité de la garderie, le changement de la porte de la boulangerie et la pose de volets électriques ont également été réalisés en 2022

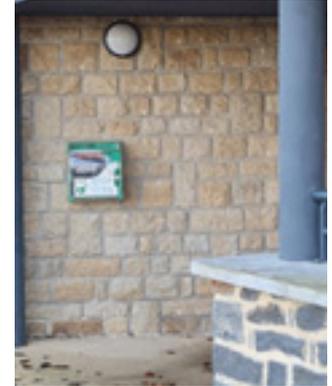
Huit macarons « La mer commence ici », remis par la CLE du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne, ont été installés dans le bourg. L'objectif : ne jamais oublier que tout déchet jeté par terre, fini nécessairement... à la mer !



## Défibrillateurs

Deux défibrillateurs ont été installés sur la commune :

Un sur le mur de la **garderie**, accessible du parking de l'école



Un à la **SDJC**, dans la cour (sur le mur à côté de la porte d'entrée)

## Cantine

Après six mois de travaux (nettoyage complet, remise aux normes de l'électricité, changement du faux plafond, installation d'une nouvelle hotte et nouvelle friteuse), la cuisine de la cantine était fonctionnelle lors de la rentrée scolaire.



L'équipe de la cuisine dirigée par Kevin Saulnier de la société CONVIVIO va à nouveau pouvoir travailler dans de meilleures conditions et renouveler la même qualité de prestations que celle que nous connaissions avant ce déplorable incident.



## Travaux prévus en 2023

- Après les rues Félicité de Laménais, du Jerzual, Henri de la Messelière et chemin champ de boulin, la commune a décidé de poursuivre les travaux d'effacements de réseaux dans le bourg dans les rues de l'Oisellerie et du Chêne Huby. Avec ces travaux la commune poursuit le renouvellement et la sécurisation des réseaux et l'embellissement de la commune avec la disparition des poteaux et fils électriques.
- Dans le cadre du PPI avec la CCBP concernant la voirie hors agglomération, il est prévu de faire des travaux d'enrobé sur la route de la Salle avec un élargissement du virage.
- Le projet de la nouvelle salle des associations,



- située à côté des cuisines de la Salle de Jeunes et de la Culture, et l'espace de stockage pour les associations, devraient se concrétiser courant 2023.
- L'ancienne salle des associations étant entièrement dédiée à la garderie périscolaire, des travaux d'aménagement de l'ancienne cuisine sont programmés afin de permettre le rangement du matériel.

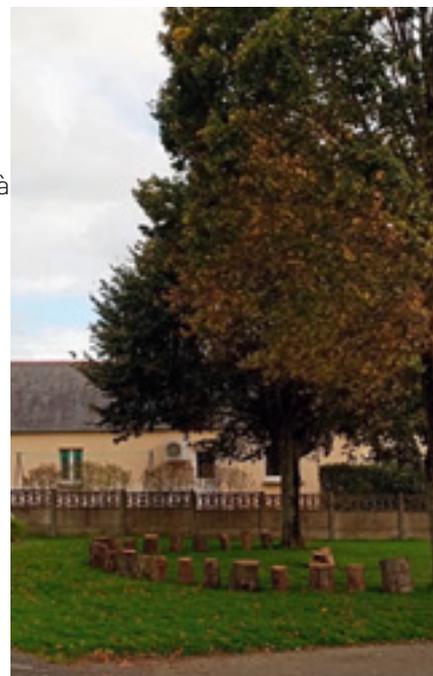
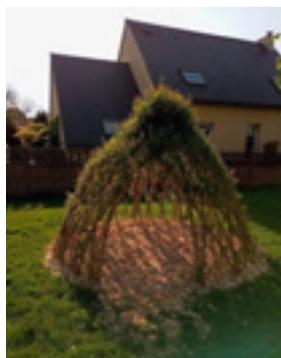


## La « Petite Courcière » : L'École

Voici un petit retour en images sur notre belle année 2022 !

Avec un petit coup de main d'habitants des Champs-Géraux et de Mme Guégan, les CE1 ont construit des nichoirs pour différents oiseaux. De belles observations en perspective chaque année.

Grâce à la subvention de la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique « Labo citoyen » et l'aide de l'équipe pédagogique, des parents, du CAP de Québriac, nous avons poursuivi l'aménagement de la cour : cabane en saule vivant, plantation d'un verger, poursuite du potager, plantation d'une prairie fleurie, rondins de bois pour faire l'école dehors.



Toujours sur le thème de la construction, les élèves sont allés visiter des châteaux-forts puis ont travaillé dessus. Ils ont exposé leurs œuvres d'art dans l'école (châteaux, maquettes, poteries, ...) et invité les familles. Les plus jeunes ont construit des châteaux dans le sable de Bétineuc en fin d'année.



Côté sport, les CE1 ont profité d'une session d'accrobranche, les GS-CP d'une séance patinoire et les maternelles et CP d'un cycle de danse avec une compagnie de professionnels.



Dans le cadre de notre projet autour des solidarités, nous avons eu la chance de rencontrer les bénévoles de l'association pour laquelle nous avons couru : Breizh Maasaï Solidarités. Une découverte colorée du peuple Maasaï !

Fin 2022, les GS-CP iront à la maison de retraite de Pleugueneuc pour un échange intergénérationnel qui promet d'être riche !



**L'année 2022/2023 sera marquée par des apprentissages et des actions sur le thème de l'alimentation.**

Pour commencer, les PS-CP-CE1 se sont rendus à la ferme de la Chesnaye et au Musée des Beaux Arts de Rennes.



Ces classes ont participé à la semaine du goût sur le thème du fromage. Les élèves des trois classes cuisinent pour les anniversaires chaque mois. A venir, productions artistiques, écriture de recettes, petits-déjeuners à l'école, ...

N'oubliez pas que vous pourrez voir de multiples photos et nouvelles ici : <http://www.ecole-lapetitecourciere-plerder.ac-rennes.fr/>



**Prenez soin de vous et passez de belles et responsables fêtes de fin d'année !**

## La « Petite Courcière » : Le Périscolaire

Le service périscolaire, sous l'autorité de Mme le Maire, est assuré par trois agents. Virginie JAN, titulaire et Sabrina LEGOUT, remplaçante de Jennifer LEFORT, assurent des fonctions d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) en alternance dans la classe de maternelle assurée par Juliette GUÉGAN. Elles s'occupent également de la garderie et de la cantine scolaire. Depuis septembre, Marie-Anne SEIGNOUX les accompagne sur le temps de midi, le goûter et l'aide aux devoirs.

Pendant les temps de garderie, différentes activités sont proposées aux enfants :

- jeux dans la cour quand le temps le permet
- jeux libres avec le matériel mis à disposition
- jeux de société en petit groupe
- lecture
- coloriage et activités de bricolage

Le chef gérant Kévin, de la société CONVIVIO, concocte de nouveau tous les jours de bons petits plats et goûters maison pour vos enfants qu'il a à cœur de satisfaire ! Il propose également des repas thématiques tout au long de l'année

La fourniture de produits par des producteurs locaux est privilégiée. Les menus sont composés à 50% de denrées alimentaires de qualité durable (label rouge, appellation d'origine, mentions « produits de la ferme », etc...) dont 20% sont issus de l'agriculture biologique.

La municipalité envisage de réorganiser la garderie et l'ancienne cuisine afin d'optimiser les surfaces et de donner une autre qualité fonctionnelle à l'utilisation de ces deux salles et ainsi de permettre aux enfants et aux agents d'avoir une meilleure qualité de vie.



## Plan de relance numérique dans les écoles

La Communauté de communes Bretagne romantique (CCBR) a choisi d'agir fortement pour lutter contre la fracture numérique. Evelyne SIMON-GLORY Vice-présidente en charge du numérique a saisi l'opportunité présentée par l'Etat et a proposé de mettre en place ce plan de relance en le soumettant à toutes les écoles publiques basées sur le territoire de la Bretagne romantique. Grâce au partenariat mené avec la Préfecture, l'inspection académique et les directeurs (trices) des écoles et de la validation des conseillers communautaires, il a été décidé de monter une opération commune à tous. L'objectif était de doter chaque école de son territoire d'équipement informatique de qualité, dont la maintenance est assurée par le service numérique de la communauté de communes disposent de modèles de documents et vous explique les démarches à effectuer en tant qu'employeur.

### Lutter contre la fracture numérique

S'approprier les outils numériques est aujourd'hui indispensable aux enfants.

Afin d'en faire un outil d'éducation sur le territoire de la Bretagne romantique, et lutter ainsi contre la fracture numérique des territoires, la communauté de communes accompagne toutes les écoles publiques dans

- le développement des équipements informatiques via des dotations
- la maintenance de leur parc informatique

### Des dotations numériques pour toutes les écoles publiques

Grâce à cette initiative nationale et l'acceptation des services de l'Etat de monter ce partenariat avec la CCBR, l'école de Plesder a bénéficié du même équipement que toutes les classes de chaque école.

L'école « La Petite Courcière », a été dotée de :

- un vidéoprojecteur et un ordinateur pour la classe de Juliette Guegan



- un vidéoprojecteur et un ordinateur pour la classe de Magalie Desert



- une classe mobile de 6 ordinateurs pour la classe de Camille Hemert qui vient compléter le tableau numérique interactif (TNI) déjà installé dans cette classe.



La mairie a acheté et installé les deux tableaux blancs pour l'utilisation des vidéoprojecteurs.

Aujourd'hui, toutes les écoles profitent d'un parc informatique de qualité et adapté.

**PUB**



**TRAITEUR**  
Repas de 20 à 300 couverts  
Dans le lieu de votre choix  
Menus proposés et personnalisés par vos soins  
02 96 82 62 39  
06 61 61 75 36  
domine\_pascal@wanadoo.fr  
Sylvie & Pascal Dominé - Le Bourg - 4 rue de l'école - 22980 Saint-Michel-de-Plelan

**PUB**



**SNEFTP**  
#TRAVAUX PUBLICS & PAYSAGÉS  
Fabien Chartier  
06 99 65 05 10  
5 Route de Beaulieu • 35720 PLESDER • chartier.fabien35@gmail.com

## Relais Petite Enfance au service des professionnels et des familles

*Auparavant appelé le Relais Parents Assistants Maternels (RPAM), le Relais Petite Enfance (RPE) de la Bretagne romantique accompagne les professionnels de l'accueil individuel du jeune enfant et les parents dans leurs démarches. L'activité de ce service est encadrée par la CAF qui a récemment fait évoluer ses missions et son nom, mais conserve ces deux publics !*

Le Relais Petite Enfance aux côtés des familles  
Nous attendons un enfant et nous cherchons un mode de garde pour lui ?

Le Relais vous reçoit sur rendez-vous ou par téléphone pour vous présenter l'offre d'accueil présente sur le territoire et vous accompagner dans votre recherche.

Quelle est la solution de garde la plus avantageuse ?

Chaque situation familiale est différente, les animatrices

du Relais vous présentent les modes de calcul liés à l'emploi d'un assistant maternel, d'un garde à domicile etc.

J'emploie un professionnel de l'accueil individuel, mais je ne sais pas comment faire son contrat et son bulletin de paie ?

Le Relais vous oriente vers les sites officiels qui disposent de modèles de documents et vous explique les démarches à effectuer en tant qu'employeur.

### Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Objectif 2023

Depuis son lancement en 2018, l'élaboration du PLUi a franchi plusieurs étapes visant à répondre à différentes questions :

#### - Quel territoire aujourd'hui ?

Le diagnostic du territoire et la présentation de l'état initial de l'environnement ont permis de déterminer les enjeux du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ;

#### - Quel territoire demain ?

Le PADD, à nouveau débattu en novembre 2022, vise à répondre à cette question en définissant les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques ;

#### - Quelles règles appliquer sur le territoire pour mettre en œuvre le projet ?

C'est l'objectif du règlement littéral et graphique d'y répondre, accompagné des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) dont l'écriture est en cours.

#### Prochaine étape ?

L'arrêt du projet de PLUi qui sera soumis à enquête publique à la rentrée 2023 pour une approbation du document de planification fin 2023.

#### + infos :

<https://urbanisme.bretagneromantique.fr/>  
[urbanisme@bretagneromantique.fr](mailto:urbanisme@bretagneromantique.fr)

#### Le Relais Petite Enfance accompagne les professionnels

Les ateliers d'éveil mis en place sur l'ensemble du territoire seront aujourd'hui dédiés uniquement aux assistants maternels et garde à domicile, cela afin de favoriser les échanges entre professionnels.

Cet accompagnement se traduit également par des informations régulières sur les évolutions législatives et administratives du métier et des partages de pratiques sur l'enfant et son développement. L'objectif est aussi de rendre attractif le métier pour développer une offre d'accueil adaptée aux familles du territoire.

#### + infos :

N'hésitez pas à contacter le **Relais** au **02 99 45 20 12**  
[rpe@bretagneromantique.fr](mailto:rpe@bretagneromantique.fr)  
ou à les rencontrer sur **RDV** au siège communautaire à la Chapelle aux Filtzméens.



Brrr !

## le prix BD des lecteurs et lectrices de la Bretagne romantique

Le réseau des bibliothèques Bretagne romantique, coordonné par la Communauté de communes, propose depuis le mois d'octobre un prix des lecteurs et lectrices autour de la Bande Dessinée ado-adultes.

Pour les passionnés de BD mais aussi pour ceux qui aimeraient découvrir le genre, les bibliothécaires du réseau ont sélectionné 13 titres aux scénarii et dessins variés qui devront être départagés par les lecteurs.

D'octobre à mars, chacun peut emprunter ces BD pour les lire puis attribuer des points à leurs préférées afin de déterminer un classement global qui désignera le vainqueur du prix.

Seules conditions pour participer : être inscrit dans l'une des bibliothèques ou points-relais du réseau, et avoir au moins 15 ans.

La remise du prix est programmée le vendredi 24 mars prochain à Saint-Domineuc.

La sélection de titres et les modalités détaillées de participation sont à découvrir sur le site internet du réseau :

[www.bibliotheques.bretagneromantique.fr](http://www.bibliotheques.bretagneromantique.fr)

### Des animations complètement Brrr !

Pour faire vivre ce prix BD et permettre aux usagers de rencontrer les auteurs ou de découvrir leurs travaux, des animations sont proposées d'octobre à mars au sein des bibliothèques : expositions, ateliers de création de planches BD, rencontres etc.

Sur inscription auprès des bibliothèques.



+

### infos :

Brrr ! Prix BD ados-adultes

Dans les bibliothèques du réseau Bretagne romantique

**Gratuit – sur inscription**

Plus d'informations :

[www.bibliotheques.bretagneromantique.fr](http://www.bibliotheques.bretagneromantique.fr)

## Manger sain et local... Cap' de relever le défi ?

En ce début d'année, la Communauté de communes récidive et lance son 2<sup>ème</sup> Défi Foyer à Alimentation Positive. Vous ne vous souvenez plus de ce que c'est ? Pas de soucis... Voici un rapide tour d'horizon de ce qu'il est essentiel de retenir.

Le Défi Foyer à Alimentation Positive c'est un projet convivial, sur 5 mois, pour faire évoluer vos habitudes alimentaires. Pour y arriver, vous serez accompagné par un coach et soutenu par les membres de votre équipe. Vous vivrez des ateliers ludiques et pratiques pour savoir comment manger sainement ET simplement. Vous découvrirez des astuces pour maintenir votre

budget en mangeant local et équilibré, voire le diminuer. Vous repartirez riche de belles rencontres, de nombreux apprentissages, d'un carnet de bonnes adresses et de nouvelles habitudes alimentaires.

### **Il ne vous reste plus qu'à vous inscrire !**

Trois équipes se constituent sur le territoire pour relever le défi avec vous.

Pour cela, rendez-vous début février à l'une des 3 réunions d'informations et d'inscriptions

**+ infos :** <https://bretagneromantique.fr/Habitant>Environnement> > Défi Foyers à Alimentation positive

## “ Merci Robert ”

*Pendant des années, Robert GROSDOIGT a investi son temps et son énergie au service de nos associations.*

*Au nom de la municipalité et de l'ensemble des membres des associations, nous lui témoignons toute notre gratitude pour son implication auprès de tous. Le 11 mars 2022, nous avons souhaité lui manifester cette reconnaissance, lui avons offert quelques cadeaux et avons pris le verre de l'amitié accompagné des Présidents de nos associations.*

Robert a déménagé de Plesder et nous ne pouvions pas le laisser partir sans lui dire combien il allait nous manquer.

Il nous a juré que son cœur resterait tourné vers Plesder et que nous pourrions encore compter sur lui pour l'animation de certaines manifestations Plesderoises.

Robert, reste l'homme de toutes les situations.

N'ayez crainte, nous aurons encore la chance de le croiser au travers de nos chemins communaux.

Encore merci Robert pour ton investissement et ta disponibilité pour nous tous.

***Je profite de ce petit mot à l'attention de Robert pour rappeler que les membres de nos associations sont tous des bénévoles et que les bénévoles sont la cheville ouvrière***



***de la réussite de toutes les manifestations organisées à votre attention. Alors s'il vous plaît venez les aider. Certains hésitent à partir car ils ont peur que ce qu'ils ont construit s'effondre. On ne peut pas être bénévole toute sa vie et toujours donner aux autres sans retour. Alors venez les rencontrer lors de leurs Assemblées générales.***

### Définitions du bénévolat

Le bénévolat, c'est l'art de la gratuité du cœur, du geste et du temps.

Le bénévolat ne connaît d'autres lois que le besoin de l'autre, percevoir avec lui et trouver ensemble les solutions nécessaires.

L'engagement bénévole, ne serait-ce pas là une façon d'humaniser une société qui s'individualise de plus en plus. [Attirez l'attention du lecteur avec une citation du document ou utilisez cet espace pour mettre en valeur un point clé. Pour placer cette zone de texte n'importe où sur la page, faites-la simplement glisser.]

Le bénévolat, c'est une fleur que l'on s'offre.

Le bénévolat, c'est un cheminement personnel : c'est une fenêtre ouverte sur le monde.

Le bénévolat a tellement de valeur qu'il n'a pas de prix.

*Les Présidents des Associations de Plesder*

## Anciens Combattants

### Les citoyens (nes) de la paix perpétuent le devoir de mémoire

Depuis plusieurs années, l'association des anciens combattants de PLESDER accueille celles et ceux qui souhaitent pérenniser la section locale.

Les nouveaux arrivants sont réunis sous le sigle « citoyens de la paix ». Ils sont actuellement sept au sein de l'association des anciens combattants. Cinq viendront en 2023 les y rejoindre. Ces derniers seront intronisés « Citoyens de la paix » lors de la cérémonie du 8 mai prochain. Nous remettons, ce même jour, le nouveau drapeau 39/45 offert par la commune.

### Pourquoi devenir citoyen de la paix ? Pourquoi assurer la relève ?

Les citoyens de la paix ont pour mission de perpétuer le devoir de mémoire en lieu et place des anciens combattants quand ils ne seront plus là.

Il nous faut dès à présent anticiper afin de continuer à commémorer les soldats morts pour la France.

### Qui peut devenir citoyen(ne) de la paix ?

Peuvent être Citoyens de la Paix les femmes, hommes, quelque soit leur âge qui restent conscients que la paix et la liberté sont des valeurs précieuses et essentielles.

Il s'agit d'un acte volontaire. Il suffit d'adhérer à l'association des anciens combattants, lors de l'Assemblée générale qui a lieu chaque début d'année et s'engager à commémorer les dates suivantes : **8 mai, 11 novembre et 5 décembre** (fin de la guerre d'Algérie). À Plesder, les citoyens de la paix ont entre 13 et 73 ans.

Tous les citoyens, ayant ou non effectué un service militaire, peuvent les rejoindre. Le renouvellement par la jeunesse peut nous apporter beaucoup et surtout permettre le maintien du souvenir de toutes les personnes qui se sont battues pour maintenir la paix dans notre pays.



Lors de la commémoration du 11 novembre dernier, Evelyne SIMON-GLORY Maire de Plesder a reçu cette distinction de la main du Caporal chef MAT, de l'armée de l'air, habitante de Plesder .

Puis Mme le Maire a remis cet insigne à : Yannick ESNAULT, Jacqueline BUREAU, Patrick COQUIO, Patrick THIBAUT, Christian PETITJEAN, Guillaume MONTSERRAT et Dominique GLORY afin d'officialiser leur engagement auprès de la section des combattants de Plesder.

Le traditionnel repas de l'association, initialement prévu le 3 décembre 2022 est reporté au 11 février 2023 à la Salle de Jeunes et de la Culture. Nous comptons sur votre participation.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

*Le Président Michel BUREAU*



## Club de l'amitié



Nous espérons que vous avez tous passé de bonnes vacances d'été et que vous avez supporté plus ou moins bien cette chaleur qui nous est tombée dessus sans prévenir.

C'est pourquoi nous avons repris les activités du club dans la joie de nous retrouver dans la Salle de Jeunes et de la Culture où il faisait bon vivre et où nous passons un bon après-midi tous les mardis de 14h à 18h.



Je vous propose d'organiser une réunion fin janvier pour parler des projets 2023 et à laquelle les personnes qui souhaiteraient nous rejoindre seront les bienvenus (inscriptions auprès de Jacqueline BUREAU au 02.99.33.19.61).

En attendant, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année, sans crainte de complication comme par le passé et vous assure de toute mon amitié.

La Présidente  
Jacqueline BUREAU

## GYM Plesderoise



La saison de gym a repris le 14 septembre 2022 avec trois activités : Pilates – Fitness – Gym Séniors équivalent d'une gym douce,

Il ne faut pas oublier que le sport est bon pour le moral, se dépasser quand tout va bien et se surpasser quand tout va mal et c'est vrai il nous redonne le sourire, nous rend de bonne humeur et enlève notre stress.

Pour notre association c'est un bonheur d'être avec vous dans ces moments-là avec Sylvie notre animatrice qui nous donne la pêche et tout cela dans une bonne ambiance.



Il est toujours possible de nous rejoindre.

**A tous les Plesderois nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'Année et profitez-bien de ces moments agréables en famille et au nom de l'Association tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023, santé, bonheur à tous.**

La Présidente  
Brigitte COQUIO

## Relais de villages EDITION 2023 à Calorguen



En 2019, le 36e Relais des villages était organisé par la commune de Plesder. Depuis la COVID nous a privée de cette manifestation qui était orchestrée par les bénévoles de 13 communes des Côtes d'Armor et de Plesder, seule commune d'Ille-et-Vilaine

Aujourd'hui bonne nouvelle, le Relais des Villages aura lieu le dimanche 7 mai 2023 et nous serons accueillis par Calorguen.

Relayeurs petits et grands, les membres du bureau du Relais des Villages seront heureux de vous accueillir pour y participer. Nous avons un seul but : le partage et l'échange. Loin d'être une compétition, le Relais des villages se veut le témoin d'une convivialité intergénérationnelle et intercommunale.

Le bureau vous présente leurs meilleurs vœux pour l'année 2023 et vous souhaite joie, bonheur et santé.

Le Président  
Patrick COQUIO



## APE – Plesder / Les Champs Géaux



SUIVEZ-NOUS SUR



### UNE NOUVELLE ANNÉE, DE NOUVEAUX DÉFIS !

Depuis le début de sa création, l'A.P.E. réunit des parents volontaires et bénévoles qui souhaitent s'investir dans la vie des écoles au profit des enfants de nos deux petites communes.

Des parents qui, pendant les 10 mois de l'année scolaire, passent leur temps à courir, organiser, inventer, divertir et finissent l'année sur les genoux ! Mais qu'à cela ne tienne, il en faut beaucoup plus pour les décourager car l'A.P.E. c'est avant tout une aventure humaine de tous les instants. C'est le bonheur des rencontres, l'animation d'un village, le plaisir d'apporter de la joie, des fêtes, des couleurs, des traditions et surtout des souvenirs dans les yeux des enfants. De vos enfants !

Cette année, l'association s'est encore enrichie de nouveaux membres actifs très motivés et par conséquent les tâches à accomplir devraient être rendues plus aisées. Merci pour leur implication. L'association reste cependant ouverte à tous car il n'y a jamais trop de bénévoles pour nous aider ! N'hésitez pas à venir offrir de votre temps et de votre expérience pour vos enfants qui feront le monde de demain.

Et heureusement, dans cette période post-covid, nos parents bénévoles bouillonnent toujours autant d'idées, d'envies. Des envies de changement, de modernisation et surtout de retour à des valeurs humaines d'entraide et de convivialité, bases du monde associatif.

C'est dans cet élan qu'il a été décidé de relancer notre

ancienne traditionnelle soirée Moules-Frites ! L'envie de se retrouver de nouveau ensemble réuni et le thème des années 80 choisi ont très vite fait salle comble !!!

Ces projets associatifs qui font du bien au moral et animent nos petits villages, permettent surtout de maintenir le lien social entre nous TOUS !

Cette année, la prochaine date à retenir pour tous se retrouver est :

### • LE VIDE-GRENIERS > LE DIMANCHE 16 AVRIL 2023 à Plesder (18<sup>e</sup> édition)

Ces deux manifestations majeures que sont le «Moules-Frites» aux Champs-Géaux et le «Vide-Greniers» à Plesder, permettent de financer de très nombreux projets dans nos deux écoles dont, tout dernièrement, la représentation tant attendue du magicien très drôle, Strobineleur (le fils caché de Garcimore et du Dalai Lama) précédant la visite du Père Noël !

Tous les enfants ont eu des étoiles pleins les yeux !

Grâce à tous ces efforts et la participation de tous, cette année, l'A.P.E. a pu mettre à disposition un **budget de sorties culturelles et/ou d'activités sportives de 750 euros par classe soit 4 500 euros au total**. Encore un grand bravo à tous nos parents bénévoles !

Merci à tous de nous accompagner avec bienveillance dans la poursuite de nos actions à venir et recevez tous nos meilleurs voeux pour l'année 2023.

Très bonne année à TOUS !

*Nathalie Leroux*

*Présidente de l'APE Plesder/Les Champs-Géaux*

## ACCA Plesder

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le Président et les membres du bureau de l'ACCA présentent tous leurs meilleurs vœux de bonheur et santé à l'ensemble des chasseurs de la société ainsi qu'aux propriétaires signataires du droit de chasse qui nous permettent de nous adonner à notre loisir.

*BONNE ANNEE 2023 à tous*

*Le Président  
Daniel TESSIER*

### Vente Pâté « Chevreuil & Sanglier »

*Sur réservation aux chasseurs selon quantité disponible*

**Le 7 Avril 2023 à la Salle des Jeunes  
et de la culture de Plesder**

*Ventes selon les règles sanitaires et sous réserve de l'évolution du Covid 19*





## Le Comité de jumelage Plesder/Ahorn

L'année 2022 aura, à nouveau, été très calme. Il nous appartenait encore de rester vigilants, de faire preuve de responsabilité et de solidarité, et nous avons, une nouvelle fois, décidé de reporter notre loto ainsi que le voyage en Allemagne.

Nous avons maintenu la vente de la choucroute à emporter le 15 octobre dernier, elle a d'ailleurs connu un franc succès. Et c'est toujours avec beaucoup de plaisir que nous y retrouvons nos fidèles participants. Je tiens à remercier tous les membres du comité de jumelage pour leur investissement personnel que ce soit pour la vente des tickets ou pour la distribution des barquettes, et je remercie également tous les participants, qu'ils soient de Plesder ou des communes extérieures, au demeurant nombreux, pour leur confiance et leur générosité.

En 2023, nous irons retrouver nos amis allemands, nous devrions avoir un peu plus de précisions sur ce voyage lors de notre prochaine assemblée générale au cours de laquelle nous espérons pouvoir nous entretenir en visioconférence avec des membres du comité de jumelage en Allemagne.

A l'aube de la trêve des confiseurs, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et vous offrons tous nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de paix pour 2023.

**Le jumelage est ouvert à tous.**

**Toutes les personnes intéressées par ces échanges avec l'Allemagne peuvent nous rejoindre au 06 89 93 94 46.**

*Le Président,  
Alain CLOSSAIS*



## Tous en scène



C'est avec un très grand plaisir que nous avons repris les répétitions théâtrales qui rythment à nouveau nos soirées hivernales.

Nous sommes très heureux de vous annoncer que les représentations auront lieu le **premier week-end de mars 2023** soit les vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 mars. Nous avons décidé, pour des raisons d'organisation, de jouer dans la grande salle des Champs-Geraux.

Nous faisons le nécessaire pour vous accueillir et vous divertir après cette crise sanitaire qui a suspendu nos représentations.

**Toute l'équipe de TOUS EN SCENE vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2023, qu'elle vous apporte santé, bonheur et prospérité.**

*La Présidente, Sylvie THOMAS*

## Ecole de musique du SIM



### Une année 2022 riche en musique !

L'année scolaire 2021/2022 vient de s'achever ! Le SIM, c'est de l'enseignement artistique mais c'est aussi de la diffusion !

En ce qui concerne l'enseignement artistique, sept parcours pédagogiques différenciés sont ainsi proposés afin de favoriser l'autonomie des élèves à travers 25 instruments différents, de nombreux ensembles de pratiques collectives instrumentales et vocales d'esthétiques différentes, ouverts aux musiciens amateurs et confirmés.

En ce qui concerne la diffusion, ce ne sont pas moins de 98 manifestations auxquelles ont participé les élèves du SIM, en 2021/2022, sur son territoire dont Bonnemain :

- 8 Concerts de Saison Culturelle
- 20 Spectacles, médiations et temps forts auprès des scolaires
- 36 Auditions et concerts organisés par le SIM
- 34 Évènements et concerts en partenariat avec les établissements et associations locales

Cette année, l'école se voit dotée de nouveaux locaux, place Piquette à Combourg : Un centre culturel verra le jour en février 2023 adapté à la pratique musicale et collective.

Toute l'équipe pédagogique et administrative du SIM vous présente tous leurs vœux pour cette nouvelle année 2023 et vous invite à pousser les portes de leur école lors des concerts ou pour débiter ou reprendre la musique au travers des 25 disciplines qu'elle propose.

### + infos :

[contact@simecoledemusique.com](mailto:contact@simecoledemusique.com) | [www.simecoledemusique.com](http://www.simecoledemusique.com)



## Actualité bibliothèque de Pleugueneuc

Pour la saison 2022-2023, la bibliothèque de Pleugueneuc est heureuse de vous proposer différents rendez-vous.

Tous les premiers vendredis de chaque mois, de 16h30 à 18h00, c'est Biblilud à la bibliothèque. Rejoignez-nous pour jouer sur place et/ou pour emprunter des jeux. Olivier notre ludothécaire sera là pour vous conseiller.

Tous les deux mois, un atelier tout-petits lecteurs destinés en priorité aux assistant-e-s maternel.les vous est proposé, en partenariat avec le RPE (Relais Petite Enfance). Voici les prochaines dates : 17/11, 26/01, 30/03, 22/06.

Depuis un an, une sélection du **Club Lecture** vous est proposée. Nous venons de lancer le **Club Lecture spécial rentrée littéraire**. Le principe est simple : deux mois pour lire le nombre de titres souhaités parmi une sélection. Début janvier, les lecteurs se réunissent pour partager leurs avis.

Pendant les vacances scolaires, des ateliers sont régulièrement proposés aux plus jeunes, à partir de 6 ans. Cet automne, nous avons mis en place des ateliers petit-e-s scientifiques dans le cadre de la fête de la science. Les enfants ont également pu participer à des ateliers plastiques en lien avec des albums jeunesse.

Depuis début octobre le réseau des bibliothèques a une forte actualité autour de la BD avec le lancement de son premier prix intitulé Brrr ! Une sélection de BD est proposée

aux lectrices et aux lecteurs du réseau qui ont jusqu'à la fin du mois de février pour voter pour leurs titres favoris. En parallèle des expositions et des ateliers viennent compléter cette animation.

### Les évènements à venir début 2023 :

Une soirée spéciale pour la nuit de la lecture le vendredi 20 janvier, un jeu de piste numérique et des lectures pendant les vacances de février. Le Club lecture du printemps qui sera consacré aux littératures de l'imaginaire.

Un atelier BD avec **Laetitia Rouxel** samedi 7 janvier, à 10h.

**L'exposition Bleu Pétrole - Le scandale Amoco** du 15/02/2023 au 31/03/2023

Ces animations sont gratuites mais sur inscription : **02.99.69.41.52** ou **bibliotheque.pleugueneuc@wanadoo.fr**

Pour suivre nos animations, vous pouvez aller sur le site des bibliothèques du réseau : **https://bibliotheques.bretagneromantique.fr/index.php**.

### + infos :

N'hésitez pas aussi à vous abonner à notre page Facebook : **Bibliothèque municipale de Pleugueneuc** <https://www.facebook.com/Biblioth%C3%A8que-municipale-de-Pleugueneuc-106515835138494> ou à notre nouvelle page Instagram (**bibliotheque\_pleugueneuc**)

## Calendrier des manifestations 2023

### JANVIER

- **Vendredi 6**  
MAIRIE / Voeux - PLES DER

### FEVRIER

- **Samedi 11**  
ANCIENS COMBATTANTS  
Repas - PLES DER

### MARS

- **Vendredi 3 à 20h30**  
**Samedi 4 à 20h30**  
**Dimanche 5 à 14h30**  
TOUS EN SCENE / Théâtre  
CHAMPS-GERAUX
- **Samedi 18**  
TOUS EN SCENE / Repas  
PLES DER

### AVRIL

- **Vendredi 7**  
CHASSE / Vente de pâtés  
sur réservation - PLES DER
- **Dimanche 16**  
APE / Vide Grenier - PLES DER

### MAI

- **Dimanche 7**  
RELAIS DES VILLAGE / Course  
CALORGUEN
- **Lundi 8**  
MAIRIE / Commémoration  
PLES DER
- **Dimanche 17 au 21**  
JUMELAGE / Voyage  
AHORN Allemagne

### JUIN

- **Dimanche 25**  
APE / Fête de l'école  
PLES DER

### SEPTEMBRE

- **Samedi 9**  
ACCA / Repas - PLES DER

### OCTOBRE

- **Dimanche 8**  
MAIRIE / Repas des aînés  
PLES DER
- **Samedi 14**  
JUMELAGE / Choucroute  
PLES DER

### NOVEMBRE

- **Samedi 11**  
MAIRIE / Commémoration  
PLES DER
- **Samedi 18**  
APE / Repas - CHAMPS-GERAUX

### DECEMBRE

- **Samedi 9**  
ASSOCIATIONS DE PLES DER  
Lancement des illuminations  
PLES DER

**Salle de Jeunes et de la Culture**  
**Club de l'Amitié : Tous les mardis (14h / 18h)**  
**Gym Plesderoise : Tous les mardis et mercredis soir**  
**et jeudis matin SDJC**

## Elections



### Quand s'inscrire ?

Les inscriptions se font tout au long de l'année **jusqu'au 6<sup>ème</sup> vendredi qui précède le scrutin.**

### Comment s'inscrire ?

- Se présenter en Mairie muni des pièces justificatives suivantes :

- Le formulaire **Cerfa 12669\*02** à retirer en Mairie ou disponible sur notre site internet
- une pièce d'identité
- un justificatif de domicile

- Ou en ligne sur le site du gouvernement : **Service-Public.fr**

Une fois les démarches effectuées, vous recevrez votre carte électorale.

**NB :** Vous pouvez consulter votre situation électorale en vous rendant sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

## Cartes d'Identité / Passeports

### ATTENTION AUX DELAIS

Les demandes de CNI (Cartes Nationales d'Identité) et passeports se font dans les mairies équipées de dispositifs de recueil peu importe son lieu de résidence : Combourg et Tinténiac sont les plus proches.

#### Procédure :

1. Compléter sa pré-demande en ligne **OU** retirer un CERFA papier dans sa Mairie (cas particuliers - privilégier la procédure en ligne)
2. Prendre rendez-vous auprès d'une Mairie équipée pour déposer le dossier
3. Traitement du dossier
4. Prise de rendez-vous pour la remise de la CNI ou du passeport auprès de la Mairie où vous avez effectué votre demande

**Aujourd'hui les délais d'obtention sont entre 4 et 6 mois.**

#### Carte d'identité :

- **GRATUIT** en cas de première demande ou de renouvellement
- **25 €** en timbre fiscal : en cas de perte ou de vol

#### Passeport :

- **86 €** en timbre fiscal pour les majeurs
- **42 €** en timbre fiscal pour les mineurs de + 15 ans
- **17 €** en timbre fiscal pour les mineurs de - 15 ans

**Pièces à fournir :** Consulter le site internet de la Mairie de Plesder ou se renseigner auprès des Mairies lors de la prise de rendez-vous :

Mairie de TINTENIAC - 02.99.68.18.68

Mairie de COMBOURG - 02.99.73.00.18

## Résultats des élections

### Présidentielles 2022 (2<sup>ème</sup> tour) :

#### Pour Plesder :

- Nombre d'inscrits : 594
- Taux de participation : 80,47 % (478)
- Taux d'abstention : 19,53 % (116)
- Votes exprimés (déduction des blancs et nuls) : 70,53 % (419)

Emmanuel MACRON : 246 voix soit 58,71 %

Marine LE PEN : 173 voix soit 41,29 %

- Taux de participation : 51,67 % (309)
- Taux d'abstention : 48,33 % (289)
- Votes exprimés (déduction des blancs et nuls) : 47,83 % (286)

Christophe MARTINS : 123 voix soit 43,01 %

Claudia ROUAUX : 163 voix soit 56,99 %

#### Au niveau de la 3<sup>ème</sup> circonscription d'Ille-et-Vilaine :

- Nombre d'inscrits : 91 858
- Taux de participation : 53,43 % (49 076)
- Taux d'abstention : 46,57 % (42 782)
- Votes exprimés (déduction des blancs et nuls) : 50,25 % (46 159)

Christophe MARTINS : 22 375 voix soit 48,47 %

Claudia ROUAUX : 23 784 voix soit 51,53 %

**Le député élu, représentant la 3<sup>ème</sup> circonscription d'Ille-et-Vilaine est Mme Claudia ROUAUX.**

### Législatives 2022 (2<sup>ème</sup> tour) :

#### Pour Plesder :

- Nombre d'inscrits : 598

## Recensement militaire

Tous les jeunes français doivent venir se faire recenser en Mairie **dès qu'ils ont 16 ans.**

### Comment ?

Se présenter en Mairie muni :

- d'une pièce d'identité
- du livret de famille



### Pourquoi ?

- Pour obtenir une attestation de recensement nécessaire pour passer les examens scolaires, les concours et le permis de conduire
- Pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (obligatoire).
- Pour être inscrit d'office sur les listes électorales à ses 18 ans





## Maison France Services

La Maison France Services est un espace d'accueil de proximité permettant d'obtenir des informations, d'effectuer des démarches et de vous orienter vers les services adaptés à votre demande :

- Accès aux droits
- Familles
- Personnes en situation de handicap
- Emploi et formation
- Logement
- Personnes âgées
- Information jeunesse
- Mobilité...

**Vous avez du mal avec l'informatique?**

**Vous n'êtes pas équipé mais vous avez des démarches à effectuer auprès de l'Administration?**

### France Services vous aide !

#### ■ A Mesnil Roc'h

- 54 rue de la Libération à Saint Pierre de Plesguen (locaux de la Poste) - 02.99.21.91.29
- Accueil le mardi, jeudi, vendredi de 8h45 à 12h et 14h15 à 16h45, le mercredi de 8h45 à 12h et le samedi de 8h45 à 12h15

**02.99.21.91.29**

[mesnil-roch@france-services.gouv.fr](mailto:mesnil-roch@france-services.gouv.fr)

#### ■ A Combourg

- 3 rue de la mairie - 02.23.16.45.45
- [maison-des-services@bretagneromantique.fr](mailto:maison-des-services@bretagneromantique.fr)

- Très prochainement une nouvelle **Maison France Service s'installera à Tinténiac.**

## Fraudes et Abus de faiblesse - Attention aux vols dans vos propriétés

J'attire votre attention sur les démarcheurs commerciaux présents sur la commune et qui viennent chez vous à des fins, parfois pas très honnêtes.

Je vous ai informé qu'un arrêté communal, permettant d'encadrer le démarchage commercial et ainsi limiter les pratiques abusives, a été pris le **19 Juillet 2019** prévoyant que :

La pratique du démarchage commercial ou quête sur le territoire de la commune de Plesder est autorisée sous réserve que toute société ou entreprise individuelle ou entreprise artisanale ou association qui démarche à domicile vienne se déclarer auprès de la Mairie avant de commencer la prospection.

Un document signé de la Mairie est remis aux personnes qui souhaitent prospector. Nous contrôlons et vérifions les documents qui s'imposent pour ce type de commerce en porte à porte.

Néanmoins, je vous incite fortement à toujours rester très vigilants.

Quand, une personne se présente chez vous comme vendeur d'un quelconque produit, vous devez lui demander si elle s'est présentée à la Mairie pour se faire enregistrer et qu'elle vous présente le document remis.

Nous avons mis, en place, cette protection de la population en collaboration et en accord avec la Compagnie de gendarmerie de Saint-Malo.

**Cet arrêté a été transmis à la gendarmerie de Saint-Malo et à la brigade de Combourg.**

**Ces fraudes et abus de faiblesse se passent également au téléphone.**

Si vous avez des appels concernant les banques, mutuelles, sécurité sociale, opérateurs téléphoniques..., vous demandant des informations personnelles ou des manipulations sur votre matériel, il ne faut rien communiquer ou faire et répondre que vous contacterez directement l'organisme concerné.

Plusieurs types d'abus ont été relevés et transmis par la Préfecture :

- la remise en état ou le nettoyage de toitures non nécessaires,
- des travaux de lutte contre l'humidité qui ont été réalisés dans des logements sains,
- de l'isolation dans des combles déjà isolés,
- des changements de système de ventilation alors que le dispositif existant fonctionnait correctement,
- l'installation de pompe à chaleur alors qu'un ballon thermodynamique neuf est en fonctionnement,
- opérateurs téléphoniques...

## Bonnes pratiques et bonnes relations de voisinage

### ○ Règles de bon voisinage

Les sources de conflits entre voisins sont nombreuses ; il convient de faire preuve de tolérance, de bon sens et de respecter quelques règles simples pour vivre en bonne harmonie :

- J'entretiens régulièrement mon jardin en respectant les horaires où les bruits de bricolage/jardinage sont tolérés ;
- Je veille à respecter la tranquillité de mes voisins de jour comme de nuit
- Je veille à ne pas faire de bruit à des horaires tardifs (musique, fêtes, bruits de véhicules...)
- Je veille à ce que mes chiens ne divaguent pas et n'aboient pas de façon inconsidérée ;

**Les travaux de bricolage ou de jardinage générant du bruit, sont autorisés :**

- Du lundi au vendredi de 7h à 20h
- Le samedi de 8h à 19h
- Le dimanche et les jours fériés : **interdit**

### Que faire en cas de litige ?

- 1) Essayer un arrangement à l'amiable en allant voir votre voisin et en lui expliquant calmement les problématiques rencontrées
- 2) S'il n'y a pas de résultat, envoyez une lettre recommandée
- 3) Passé un certain délai et sans résultat, vous pouvez saisir un conciliateur de justice, la gendarmerie ou le Tribunal d'Instance selon les cas.

NB : l'intervention d'un conciliateur, gratuit, permet souvent de faire l'économie d'un procès.

**Conciliateur de justice compétent sur notre territoire : M.Philippe CARDINEAU - 06.68.53.16.31**  
 Permanence au CCAS de Combourg les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois  
 De 14h à 15h sans RDV et de 15h à 17h sur RDV

### ○ Plantations et entretien des haies

**À quelle distance avez-vous le droit de planter votre haie ?**

Arbres, arbustes, ou massifs de plantes peuvent être plantés pour marquer la séparation entre votre terrain et celui de votre voisin, mais pour cela, vous devez respecter une distance par rapport à la limite séparative :

- De 50cm pour les arbres et arbustes dont la hauteur ne dépassera pas 2m
- De 2m pour les arbres et arbustes dont la hauteur sera supérieure à 2m (Sauf cas particuliers de haies mitoyennes).

### Peut-on demander à son voisin de couper sa haie ?

L'entretien ou l'élagage d'arbres ou d'arbustes plantés dans la haie de votre voisin relèvent de sa responsabilité.

Si des branches avancent sur le terrain d'un voisin, c'est au propriétaire de l'arbre qu'incombe la coupe.

**Attention**, un voisin dont les branches d'arbres avancent sur sa propriété peut certes contraindre le propriétaire de l'arbre à les couper, mais ne peut pas les couper lui-même.

### ○ Brûlage des déchets verts

Le brûlage des déchets verts à l'air libre **est strictement interdit en Ille-et-Vilaine pour les particuliers comme pour les professionnels** (éléments végétaux issus de la tonte de pelouses, taille de haies et arbustes, élagage et débroussaillage).

L'utilisation d'incinérateurs de jardins est également interdite.

### ○ Entretien des cours d'eau

Tous les propriétaires de parcelles riveraines d'un cours d'eau, qu'il soit busé ou non, sont chargés de l'entretien des berges et du lit jusqu'à la moitié du cours d'eau.

Un entretien régulier a pour objectif principal d'enlever les embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives. Il doit se limiter à des opérations légères et réversibles.

### ○ Entretien des fossés

L'entretien des fossés est réalisé par la Communauté de communes Bretagne romantique SAUF quand le talus est bâché. Dans ce cas, l'entretien est à la charge des riverains.

### ○ Assainissement collectif

**Merci de ne RIEN JETER dans vos TOILETTES (lingettes, tampons, ...).**

Cela provoque des bouchons au niveau de la station d'épuration et complique le traitement des eaux usées. Le risque est que cela provoque des remontées d'égouts chez vous.

### ○ Stationnement

Suite aux multiples plaintes de parents d'élèves, nous rappelons qu'il est interdit de stationner sur les trottoirs aux abords de l'école afin de laisser le passage sécurisé aux piétons (poussettes, vélos...).

### ○ Refus de priorité à droite dans l'agglomération

**1. La règle de la priorité à droite selon le Code de la route** - Le Code de la route, Article R415-15, définit la règle de la priorité à droite ainsi :

*« Lorsque deux conducteurs abordent une intersection par des routes différentes, le conducteur venant par la gauche est tenu de céder le passage à l'autre conducteur, sauf dispositions différentes prévues au présent livre »*

**2. La priorité à droite sans signalisation** - En l'absence de signalisation précisant les règles de priorité d'une intersection ou d'agent réglant la circulation, vous devez respecter la règle de la priorité à droite. Elle s'applique par défaut lorsqu'il n'y a aucune autre indication.

**3. Sanctions** - Toujours selon l'Article R415-5 du Code de la route, en cas de refus de priorité à droite, le conducteur encourt une contravention de 4<sup>ème</sup> classe :

- Une amende de 135 €
- Un retrait de 4 points sur le permis de conduire
- Une peine complémentaire de suspension du permis pour trois ans au plus

# Collecte des déchets ménagers

Le SMICTOM VALCOBREIZH assure la collecte des déchets et du tri sélectif.

Les bacs doivent être présentés la veille du jour de collecte.

**RAPPEL :** les bacs doivent être rangés dans votre propriété une fois la collecte assurée. En aucun cas, ils ne doivent rester sur la voie publique en dehors des jours de collecte.

## LES JOURS DE COLLECTES DES DÉCHETS



**ORDURES MÉNAGÈRES**  
Le lundi



**LE TRI SÉLECTIF**  
Le lundi en semaines paires

### CONTACT :

1 La Lande – 35190 TINTENIAC  
02.99.68.03.15  
contact@valcobreizh.fr

### Accueil physique

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h  
(sauf le jeudi après-midi)

### Accueil téléphonique

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h  
(sauf le mardi après-midi et le jeudi après-midi)



## Collecte de Papiers et Journaux

Des containers permanents de papiers et de journaux, à l'initiative du SMICTOM, en partenariat avec la Mairie et l'APE sont mis en place sur la commune **au profit de l'école** pour financer des projets pédagogiques.

**Les bennes sont installées près du terrain des sports, à côté de la benne à verre.**

**SOMME RÉCOLTÉE**

**DU 1ER SEPTEMBRE 2021 AU 31 AOUT 2022 : 377,85 €**

**REMIS À L'APE.**

## URBANISME : Vous avez un projet ?

Pour tous renseignements préalables à son élaboration, adressez-vous à la mairie, votre interlocuteur privilégié pour mener à bien vos travaux.

### UN PROJET, QUELLES DEMARCHES ?

Construire une maison, remplacer des fenêtres, ravalement d'une façade, installer une piscine, abattre des arbres .... Tous ces projets de travaux doivent faire l'objet d'une déclaration ou d'une demande d'autorisation préalable. Pour connaître les démarches préalables à effectuer (permis de construire, déclaration préalable, etc.) et télécharger les imprimés de demandes vous pouvez vous rendre en mairie ou vous connecter sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

### UN PROJET, QUEL INTERLOCUTEUR ?

Pour tous renseignements, il convient de s'adresser à la mairie de Plesder.

#### Consulter le document d'urbanisme en vigueur

- version papier : en mairie
- version numérique : sur le site de la mairie, <https://plesder.fr>

#### Déposer votre demande

- en version papier : en mairie
- **NOUVEAU** en version numérique grâce au **Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme**

#### LE GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME (GNAU)

Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme de la communauté de communes Bretagne romantique, opérationnel sur notre commune depuis le printemps dernier, vous permet de formuler votre demande en ligne et de télécharger les pièces justificatives à chaque étape du dossier, afin de simplifier vos démarches mais aussi d'accompagner les communes dans leur mise en conformité avec les obligations de la loi Élan.

 <b>SECURISE</b> Grâce à votre compte personnel et confidentiel	 <b>ACCESSIBLE</b> 24h sur 24 7j sur 7	 <b>ECOLO</b> Une unique demande en ligne est suffisante
 <b>SIMPLE</b> En quelques clics, votre demande est déposée.	 <b>PRATIQUE</b> Vous pouvez suivre l'avancée de votre dossier en ligne	 <b>RAPIDE</b> Plus besoin de vous déplacer en mairie

### CONNECTEZ-VOUS !

Rendez-vous sur **Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme de la Bretagne romantique**, vous pourrez en quelques minutes :

Créer votre compte,

Et déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme

### BON A SAVOIR !

Pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il est toujours possible de déposer en format papier le dossier en Mairie ou de l'adresser par courrier.

### A L'ISSUE DE L'INSTRUCTION

L'arrêté qui vous sera délivré devra être affiché sur le terrain ayant fait l'objet de la demande d'autorisation, dès sa réception et pendant toute la durée des travaux. Le délai de recours contentieux à l'encontre d'une autorisation d'urbanisme est de deux mois à compter de l'affichage sur le terrain.

La durée de validité d'une autorisation d'urbanisme est de trois ans (pour commencer les travaux). Elle est renouvelable une fois pour une durée d'un an. En outre, les travaux ne doivent pas être arrêtés pendant plus d'une année, sous peine de caducité de l'autorisation obtenue.

Les imprimés suivants, joints à l'autorisation d'urbanisme, doivent être **retournés en Mairie** :

Lors du commencement des travaux, pour un permis de construire : **la déclaration d'ouverture de chantier (DOC)**,

Lors de la fin des travaux, pour le permis de construire mais également pour la déclaration préalable ; **la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT)**.

**PUB**



2 Les Longues Villes 35720 Plesder  
42 99 48 45 73

6h30 - 13h / 13h30 - 19h  
Fermé le Mercredi  
Dimanche 7h - 13h

**FETES DE FIN D'ANNEE**



**Tous nos produits sont faits maison**

LES AMUSES GUEULES	LES MACARONS	
LES BUCHES TRADITIONNELLES	LES BUCHES D'OR	
LES MACARONS	LES CHOCOLATS	
LES PAINS	LES GALETTES DES ROIS	
SURPRISES - Plusieurs lots à gagner en Janvier dont une trottinette électrique.		

**HORAIRES D'OUVERTURE :**

Vendredi 23 décembre : 6h30 - 13h00	Samedi 31 décembre : 7h30 - 16h00
Samedi 24 décembre : 7h30 - 16h00	Dimanche 1 <sup>er</sup> janvier : fermé
Dimanche 2 décembre : 8h00 - 12h00	Lundi 2 janvier : ouvert

## MAIRIE

2 Place de l'Erable - 35720 PLES DER  
02 99 69 44 76 - Courriel : mairieplesder@wanadoo.fr

Site : [www.plesder.fr](http://www.plesder.fr)

### HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

**Lundi** : De 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17h30

**Mardi** : De 13 h 30 à 17h30

**Mercredi** : De 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17h30

**Jeudi** : De 13 h 30 à 17h30

**Vendredi** : De 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17h30

**Possibilité de rencontrer le maire et les adjoints sur rendez-vous**

## SERVICES MUNICIPAUX

**ÉCOLE** : 02.99.69.45.01

**GARDERIE** : 06.25.66.68.16

**SALLE DE JEUNES ET DE LA CULTURE (SDJC)**

Réservations en Mairie

■ Tarif weekend (du vendredi midi au lundi midi) : 400 €

■ Tarif weekend 3 jours (avec un jour férié) : 480 €

■ 1 journée en semaine : 100€

■ ½ journée (obsèques...) : 50 €

■ Caution : 1 200 €

■ Caution ménage : 300 €

## ASSOCIATIONS

### Liste contact des associations de PLES DER

#### ■ Anciens combattants

Michel BUREAU - 02 99 33 19 61

#### ■ Aînés ruraux

Jacqueline BUREAU - 02 99 33 19 61

#### ■ Relais des villages

Patrick COQUIO - 06 72 57 21 79

#### ■ Gym Plesderoise

Brigitte COQUIO - 06 77 74 78 04

#### ■ Comité de jumelage Plesder/Ahorn

Alain CLOSSAIS - 06 89 93 94 46

#### ■ ACCA Chasse Plesder

Daniel TESSIER - 06 62 45 45 61

#### ■ Théâtre

Sylvie THOMAS - 06 21 18 38 93

#### ■ Foyer des jeunes

Nadine FAUVEL - 06 66 72 25 76

#### ■ Foot Plesder/Pleugueneuc/Tréverien

Fabien CHARTIER - 06 99 65 05 10

#### ■ APE Plesder/Les Champs Géaux

Nathalie LEROUX - 06 87 23 12 20

## GITES / CHAMBRES D'HOTES

■ **La Clé du Four** : 06.81.76.40.04

■ **Les Crins de Beaulieu** : 06.28.49.14.25

## SERVICES INTERCOMMUNAU

### COMMUNAUTE DE COMMUNES BRETAGNE ROMANTIQUE

02.99.45.23.45

accueil@bretagneromantique.fr

**MAISON FRANCE SERVICES**

Accueil, conseils et orientation vers les services adaptés à votre demande : information jeunesse, consommation, juridique, emploi/formation, logement, droit des familles...

3, rue de la Mairie - 35270 COMBOURG

Lundi au jeudi : 9h-12h et 14h-17h

et Vendredi : 9h-12h

02.23.16.45.45

maison-des-services@bretagneromantique.fr

### **SIJ (STRUCTURE INFORMATION JEUNESSE)**

Accompagnement de projets, conseils et informations pour les jeunes.

Contact : Céline GOULET au 02.23.16.45.44 ou

par mail : [c.goulet@bretagneromantique.fr](mailto:c.goulet@bretagneromantique.fr)

Permanences :

■ A Tinténiac, 2 avenue des Trente  
Mardi 16h - 18h30, mercredi 14h - 17h30 et vendredi 13h - 16h30 et chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois de 10h à 13h

■ A Combourg, à la Maison des services - 3 rue de la Mairie

Mercredi 9h - 12h30 et jeudi 9h - 12h30

et 13h30 - 17h30

### **RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)**

Contact : 02.99.45.20.12 ou [rpm@bretagneromantique.fr](mailto:rpm@bretagneromantique.fr)

Rendez-vous possibles sur les communes de Mesnil-Roc'h, Combourg et Tinténiac

### **ESPACE ENTREPRISES BRETAGNE ROMANTIQUE (EEBR)**

Accompagne les porteurs de projet à la création / reprise d'entreprise et propose des locations de bureaux, coworking et salles.

Renseignements : 02.23.16.46.46

[eebr@bretagneromantique.fr](mailto:eebr@bretagneromantique.fr)

## SERVICES SOCIAUX

### **CDAS (Centre Départemental d'Action Sociale)**

Square Emile Bohuon - 35270 COMBOURG

02.99.73.05.69 - 02.99.73.33.79

Permanences sur rendez-vous uniquement :

■ A la Mairie de Pleugueneuc le mardi matin et vendredi matin

■ A la Mairie de Saint-Pierre-de-Plesguen le lundi après-midi

■ A la Mairie de Tinténiac le mardi après-midi et le jeudi matin

### **MISSION LOCALE DU PAYS DE SAINT-MALO**

Insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans. 02.99.82.86.00

### **ASSISTANTES MATERNELLES**

La liste des assistantes maternelles agréées est consultable sur le site internet du département d'Ille-et-Vilaine à l'adresse suivante :

<https://www.assistantsmaternels35.fr/>

### **CONCILIATEUR DE JUSTICE**

Intervient sur divers conflits : problèmes de mitoyenneté, conflits entre propriétaires et locataires, querelles de voisinage, conflits opposant un consommateur à un professionnel, etc...

CCAS de Combourg, 28 rue Notre Dame

Permanence 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi du mois

De 14h à 15h sans RDV et de 15h à 17h sur RDV

## DECHETTERIE

### **SMICTOM VALCOBREIZH** (Contact :

02.99.68.03.15)

■ **Tinténiac** : 5 la Lande - 35190 TINTÉNIAC

Ouvert du lundi au jeudi de 14h à 17h, le vendredi et samedi de 9h à 12h et 14h à 17h

■ **Combourg** : Lieu-dit Le Maroc - 35270 COMBOURG - Ouvert du mardi au jeudi de 14h à 17h, le lundi, vendredi et samedi 9h-12h et 14h-17h

## N° UTILES

■ **Pôle emploi** : 3949 (0,11 €/ appel) - [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

■ **CARSAT** : 3960

■ **GRDF sécurité dépannage**

(urgence gaz 24h/24 et 7j/7) : 0 800 47 33 33

■ **EDF sécurité dépannage** (électricité) : 0 810 333 035

■ **Allo enfance maltraités** : 119

## N° D'URGENCE

■ **SAMU** : 15 ou 112 (téléphone portable)

■ **POMPIERS** : 18

■ **GENDARMERIE** : 17

■ **Centre Anti Poison** : 02 99 59 22 22

**VOUS POUVEZ RETROUVER TOUTES CES INFORMATIONS**

**Sur le site internet : [www.plesder.fr](http://www.plesder.fr)**

**Et le facebook : [hôtel de ville Plesder](https://www.facebook.com/hoteldevilleplesder)**

**PUB**



Les Jardins  
**BEAUSOLEIL**  
Horticulture - Pépinière

Ouvert du :  
Lundi au samedi 9h-12h et 14h-18h30  
(Toute l'année)  
Le dimanche 10h-12h et 14h-18h  
(en avril, mai, juin, octobre)

16 Crise Villane - 35270 PLEUGUENEUC  
Tél. : 02 99 69 42 90  
[www.lesjardinsdebeausoleil.fr](http://www.lesjardinsdebeausoleil.fr)



Comice de Tinténiac du 27 août 2022



Chasse aux oeufs



Halloween à la Mairie



Concert de Noël



Halloween à la Mairie



Illuminations



Jonathan, Loïc, Sébastien



Illuminations



Spectacle de Noël



Rentrée Scolaire



Travaux de voirie